

VESTCOR

2020 RAPPORT
ANNUEL

NOTRE MISSION :

Fournir des services novateurs, efficaces et prudents de gestion des placements et d'administration des avantages sociaux répondant aux besoins des fonds du secteur public.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MICHAEL W. WALTON

Président du conseil
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération, du comité de vérification et du comité de gouvernance

MICHEL ALLAIN, FCIA, FSA

Administrateur
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

TANYA CHAPMAN, CPHR

Administratrice
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

TIM MAWHINNEY, FCIA, FSA, CERA

Administrateur
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

CATHY RIGNANESI, FCPA, CA

Administratrice
Présidente du comité de gouvernance et membre du comité de vérification

DAVID LOSIER, CPA, CGA, ICD.D

Vice-président du conseil
Président du comité des ressources humaines et de la rémunération et membre des comités de vérification et de gouvernance

DONNA BOVOLANEAS, FCPA, FCA

Administratrice
Présidente du comité de vérification et membre du comité de gouvernance

ELEANOR MARSHALL, CPA, CA, CFA

Administratrice
Membre du comité de vérification

DANIEL MURRAY, CPA, CA

Administrateur
Membre du comité de vérification

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

JOHN A. SINCLAIR

Président et chef de la direction

JAN IMESON, CPA, CA

Chef des finances

JENNIE NOEL-THÉRIAULT, GPC.D

Secrétaire générale

JONATHAN SPINNEY, CFA

Chef des placements

BRENT HENRY, CPA, CA

Chef de la conformité

MARILYN MCCONNELL, CPA, CGA

Chef des régimes de pension et des avantages sociaux

COORDONNÉES

VESTCOR INC.

140, rue Carleton
Bureau 400
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 3T4

Téléphone : 1-800-561-4012
Télécopieur : 506-444-5025
Site Web : vestcor.org

PRÉSENTATION

Vestcor Inc. est une organisation intégrée de gestion de placements et d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux offrant ses services aux entités du secteur public. Nous fournissons des services personnalisés à de nombreux régimes de retraite à prestations cibles à risque contrôlé et d'autres fonds de capitaux de placement, et notre modèle opérationnel sans but lucratif se traduit par des services très rentables pour nos clients.

Situés à Fredericton, Nouveau-Brunswick, nous constituons le plus important gestionnaire de placements au Canada atlantique. Nous offrons des services mondiaux de gestion de placements à neuf différents groupes de clients représentant environ 19,4 milliards de dollars en actifs gérés. Nous offrons aussi des services d'administration à onze régimes de pension et quatre régimes d'avantages sociaux des employés.

POINTS SAILLANTS DE 2020

- **DIVISION DES PLACEMENTS DE VESTCOR :**

- Les portefeuilles des clients visés par nos conseils en matière de placements ont encore une fois dépassé leurs objectifs globaux de risque et de rendement à long terme.
 - Leur degré de risque d'investissement et leur rendement à long terme sont en outre demeurés solides comparativement aux autres fonds de pension et solutions variées d'autres gestionnaires de placements.
- Bien que le résultat de notre fonds total sur un an ait été inférieur de 0,17 % aux critères de référence de la politique des clients pour les actifs sous gestion discrétionnaire, nets de tous les coûts de gestion des placements, nous demeurons à 0,57 % au-dessus du seuil pour le résultat annualisé à plus long terme sur quatre ans, ce qui représente environ 369,4 millions de dollars supplémentaires par rapport aux critères des politiques de placement des clients.
- Notre ratio annuel des frais de gestion (RFG) est resté faible, à 0,11 % du total des fonds gérés. Nos clients ont profité pour une septième année consécutive d'une stabilisation ou baisse du RFG.
- Les actifs en gestion discrétionnaire ont augmenté pour passer à 19,4 milliards à la fin de l'année.

- **DIVISION DE L'ADMINISTRATION DE VESTCOR :**

- Complété un projet d'envergure de modernisation des capacités technologiques d'administration des régimes.
- Fournis les services essentiels sans interruption à nos clients depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19.
- Coordinné un certain nombre d'opportunités de formation, d'accueil de nouveaux fiduciaires, d'activités de communication, de séances de formation stratégique et de diverses recherches pour nos fiduciaires clients.
- Maintenu les dépenses à un bas niveau comparativement à nos homologues du secteur public.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Points saillants de 2020	2
Message du président	4
Rapport du président et chef de la direction	7
Commentaires et analyse de la direction	10
Clients et services	10
Points saillants concernant l'administration	11
Coûts de la division des services d'administration	14
Points saillants des placements	15
Actifs gérés	15
Rendement des placements – définitions	15
Objectifs de rendement global du fonds	16
Rendement relatif par rapport aux indices	17
Coûts de gestion des placements	18
Rendement annuel par classe d'actif	20
Portefeuilles de titres à revenu fixe	21
Portefeuilles d'actions publiques	22
Portefeuilles de placements non traditionnels	23
Gestion des risques	25
Gouvernance organisationnelle	28
Rapports des comités du conseil d'administration	30
Rapport du comité de vérification	30
Rapport du comité de gouvernance	34
Rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération	36
Commentaires sur la rémunération et analyse	38
Gouvernance en matière de rémunération	38
Principes de rémunération organisationnelle	39
Gestion des risques liés à la rémunération	40
Programme de rémunération	41
Incidence du rendement	42
Tableau sommaire de la rémunération	45
Aperçu du système de primes annuelles de rendement (SPA)	45
Aperçu du système de primes à long terme (SPLT)	50
Lignes directrices pour l'investissement responsable	53
Relations avec l'industrie	54
Activités communautaires des employés	54
Rendement des entités de placement de Vestcor	55
États financiers de Vestcor	58
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	59

MESSAGE DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel de 2020 au nom du conseil d'administration (le conseil) et de l'équipe de direction de Vestcor Inc. (Vestcor). Le présent rapport annuel rend compte de nos activités d'administration de régimes de retraite et d'avantages sociaux, de placement et de services généraux dans un format conforme à celui de nos rapports annuels précédents.

Le conseil d'administration de Vestcor Inc. est responsable de la gouvernance indépendante, la gérance et l'orientation stratégique de l'entreprise. Trois comités assistent le conseil dans ses démarches : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité de gouvernance. Les comités spéciaux sont formés de temps à autre pour aider à la réalisation de projets spéciaux du conseil d'administration.

La transparence et l'autonomie demeurent un important point de mire de notre conseil d'administration. En plus de nos activités régulières de rapport aux clients et à nos propriétaires, notez que nous publions un important volume d'informations supplémentaires à propos de la gouvernance sur notre site Web à vestcor.org/gouvernance.

RENDEMENTS SUPÉRIEURS À LONG TERME AU COURS D'UNE ANNÉE DIFFICILE

L'équipe de Vestcor a encore une fois réalisé une excellente année sous la direction et la gérance de notre conseil d'administration. Comme le savent les lecteurs, 2020 a été une année particulièrement difficile en raison de l'impact de la déclaration de l'état d'urgence associé à la pandémie de COVID-19 qui a eu des répercussions significatives sur nos activités commerciales et l'activité économique mondiale. La pandémie a également remis en question le processus de mise en œuvre du nouveau système administratif et du système de paiement des pensions, ainsi que la transition de nos opérations vers de nouveaux bureaux. Le conseil d'administration a été très heureux que nous ayons pu assurer nos activités sans interruption et fournir les services essentiels à nos clients.

Notre modèle opérationnel indépendant sans but lucratif reste bien en phase avec les objectifs de nos clients, tout en offrant des services d'excellente valeur grâce à des dépenses considérablement réduites et à une attention portée aux buts et aux exigences de chacun en matière de services.

Les marchés financiers mondiaux ont été lourdement affectés par l'incertitude liée au COVID-19 au cours de l'année, les portefeuilles de placement des clients ont continué à produire d'excellents rendements à long terme, tant absolus que par rapport à leurs indices de référence. Notre équipe d'administration a également relevé avec succès de nombreux défis liés à la pandémie, en veillant à ce que les membres de nos clients continuent à recevoir les versements des prestations de retraite et les services connexes sur lesquels ils comptent.

NOUVEAUX DÉFIS À RELEVER

Si 2020 a été marquée par d'excellents rendements, les niveaux de valorisation des marchés financiers ont atteint des niveaux encore plus élevés que ceux qui nous préoccupaient dans le rapport annuel de l'année dernière. Notre équipe de placements a amorcé des examens de la politique d'investissement avec un grand nombre de nos clients pour s'assurer qu'ils continuent à atteindre leurs objectifs en matière de services financiers intégrés sur le long terme. Nous espérons que notre orientation à long terme et notre approche à faible risque continueront à aider nos clients à surmonter les obstacles dans cet environnement d'investissement houleux.

En plus des activités traditionnelles de surveillance du conseil d'administration, les administrateurs de Vestcor continuent de s'engager étroitement avec notre équipe de direction et notre entreprise mère, la Société Vestcor, pour relever les défis de la pandémie de COVID-19. Le conseil d'administration continuera à travailler en étroite collaboration avec la direction pour remplir ses nombreuses obligations de surveillance, y compris la publication de l'information financière, la vérification externe, et la conformité de Vestcor à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Parallèlement, Vestcor reste activement engagée d'être un partenaire d'entreprise responsable en s'assurant que nos opérations, et celles de nos clients, ont accès aux meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance associées à l'investissement. Durant l'année, notre conseil d'administration a adopté les principes de gouvernance de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCBG), comme l'ont également fait plusieurs autres investisseurs institutionnels basés au Canada. Disponibles sur cgg.ca/policies, ces principes visent particulièrement à guider « les institutions qui investissent dans des actions publiques canadiennes à être des gestionnaires actifs et efficaces de leurs investissements et s'adressent à la fois aux détenteurs et aux gestionnaires d'actifs ». Bien qu'ils précisent clairement que notre rôle

permanent de gestionnaire des fonds de placement n'est pas de gérer les sociétés publiques dans lesquelles nous investissons, les principes visent à garantir que nous remplissons notre rôle fiduciaire au nom de nos clients et bénéficiaires par le biais de nos responsabilités en matière d'exercice de notre droit de vote, de surveillance du conseil d'administration et d'autres engagements connexes.

LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DE GOUVERNANCE DE 2020

Le conseil d'administration de Vestcor Inc. a continué à apporter sa contribution et à superviser les buts et objectifs du plan d'affaires organisationnel annuel et le lien avec les pratiques optimales de l'industrie. La mise à jour du plan stratégique de ressources humaines et le plan de relève connexe ont été achevés au cours de l'année. Notre conseil d'administration a également revu et mis à jour notre matrice de compétences du conseil d'administration. Avec l'aide de notre gestionnaire des risques et d'autres membres de l'équipe de direction, le conseil a également entamé un examen de notre cadre de gestion des risques d'entreprise.

Le conseil d'administration a également entrepris un important processus d'autoévaluation des administrateurs et du conseil. Le conseil d'administration a analysé les commentaires reçus, ce qui a conduit à l'élaboration d'une série d'objectifs d'amélioration de la gouvernance du conseil sur lesquels nous travaillerons au cours des deux prochaines années.

Dans le cadre du suivi de la mise à jour de notre plan stratégique effectuée l'année dernière, le conseil d'administration a nommé un comité spécial d'examen de la rémunération chargé de procéder à un examen de l'ensemble de nos principes de rémunération, philosophie, et politiques applicables. Le comité a fait appel à la société Willis Towers Watson, reconnue à l'échelle nationale, pour l'aider dans cet examen. Avant la réalisation de l'étude, le comité a approuvé la constitution d'un groupe de comparaison composé de gestionnaires de fonds de pension internes nationaux ayant des actifs sous gestion de taille similaire et d'entreprises de services professionnels du Canada atlantique de complexité comparable. Ce projet fera en sorte que nos politiques de rémunération continuent à nous permettre d'attirer et de retenir les professionnels dont nous avons besoin tout en respectant les pratiques exemplaires du secteur. Nous prévoyons que ces travaux seront achevés au début de 2021.

Les nominations aux postes d'administrateurs de Vestcor sont échelonnées afin de permettre un renouvellement annuel des membres du conseil tout en réduisant le risque d'une concentration d'expirations de mandats. Deux de nos administrateurs actuels ont fait savoir au cours de l'année qu'ils ne souhaitent pas être reconduits dans leurs fonctions à l'expiration de leur mandat. Le mandat de Nancy Whipp a pris fin en octobre 2020 et Donna Bovolaneas, administratrice de longue date, a fait savoir qu'elle ne demanderait pas le renouvellement de son mandat qui expire en juin 2021. Ces postes vacants, en plus de deux autres expirations de mandats d'administrateurs qui ont eu lieu en octobre 2020, ont conduit notre conseil à former un comité spécial de nomination. J'ai le plaisir d'annoncer que notre actionnaire, la Société Vestcor, a reconduit M. Michel Allain et M. Tim Mawhinney pour de nouveaux mandats de trois ans au cours de l'année. De plus, le comité spécial prévoit d'être en mesure de nommer deux autres candidats pour combler les deux autres postes vacants en juin 2021. Nous sommes impatients de faire le point dans le rapport annuel de l'année prochaine, tout en remerciant Mme Whipp et Mme Bovolaneas pour leurs services.

AUTRES ACTIVITÉS

Notre conseil d'administration, son comité des ressources humaines et de la rémunération et ses comités de gouvernance et de vérification sont restés extrêmement actifs durant l'année, comme le révèlent les sections les concernant qui se trouvent plus loin dans le présent rapport. Il reste également important de souligner les activités de soutien et de surveillance de la responsabilisation du conseil d'administration de notre actionnaire, la société Vestcor (vestcor.org/societevestcor), ainsi que de citer et remercier nos employés pour leurs réalisations constantes. Il a été particulièrement encourageant de constater que Vestcor a été en mesure de fournir des opérations essentielles à nos clients dans l'environnement opérationnel de la pandémie COVID-19.

Enfin, nous estimons qu'il est important pour nous d'aborder à nouveau les préoccupations soulevées plus tôt cette année dans le rapport 2020 Volume II du vérificateur général. Il est essentiel que nous suivions de près toutes les lois, tous les règlements et tous les mandats de surveillance auxquels nous sommes assujettis, et la *Loi sur Vestcor* stipule clairement que Vestcor n'est pas un agent de la Couronne. Notre équipe de direction rend compte à notre conseil d'administration composé d'experts indépendants et fournit des services aux clients sur la base d'ententes de services contractuelles particulières. Nous communiquons un grand nombre de renseignements au public, y compris nos résultats détaillés des placements, nos résultats opérationnels, l'analyse et la divulgation des rémunérations, ainsi que nos rapports financiers annuels qui sont vérifiés en externe par un cabinet national d'experts-comptables ayant accès à une expertise pointue en matière de fonds de pension et de placements. Nos accords de rémunération sont fondés sur les pratiques exemplaires du secteur et sont assujettis à la surveillance de notre conseil d'administration. Ils sont détaillés de manière ouverte et transparente dans ce rapport annuel et dans d'autres documents complémentaires disponibles sur notre site Web.

Le conseil d'administration est très fier de l'équipe de direction et de nos employés pour ce qu'ils ont accompli dans des circonstances très difficiles alors que le monde naviguait à travers la pandémie mondiale. Nous restons concentrés sur le développement de la plateforme de services financiers indépendants de Vestcor, ici au Nouveau-Brunswick, afin d'apporter une valeur élevée à nos clients actuels, tout en

recherchant de nouvelles opportunités stratégiques.

À mon avis, ce rapport annuel rend compte en détail des activités de notre société pour l'exercice financier 2020. Toutefois, nous restons disponibles pour répondre à toute question ou fournir de plus amples informations en nous contactant à comments@vestcor.org. J'aimerais rappeler aux lecteurs que de nombreux documents sur la gouvernance sont à leur disposition sur notre site Web à vestcor.org.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[signé]

Michael W. Walton, président du conseil
Vestcor Inc.

Le 29 mars 2021
Fredericton, Nouveau-Brunswick

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

J'ai le plaisir d'annoncer que, même au cours d'une année qui a été fortement marquée par une pandémie globale, Vestcor a encore une fois obtenu d'excellents résultats en matière de gestion des investissements et de services administratifs pour le compte de ses clients. Nous continuons à fournir des services d'administration aux neuf différents groupes de clients de placement, à onze régimes de pension et à quatre régimes d'avantages sociaux des employés. Ces clients représentent plus de 19,4 milliards de dollars en actifs financiers et près de 103 300 participants à des régimes.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu continuer à fournir un soutien essentiel en matière de pensions et de prestations, ainsi que des services mondiaux de gestion de placements à nos membres clients pendant toute la période de pandémie de COVID-19. Les excellents résultats de l'enquête bisannuelle sur le milieu de travail de 2020 ont confirmé que nos employés restent motivés et engagés dans les activités de notre société. Les renseignements que nous avons obtenus aux premiers stades de la pandémie auprès d'un certain nombre de nos relations mondiales nous ont permis d'exploiter efficacement notre plan de continuité des activités pour disperser notre personnel entre notre bureau socialement éloigné, notre centre de reprise des activités distinct et des déploiements de travail à domicile bien avant la déclaration de l'état d'urgence. Comme en témoignent les excellents résultats de nos enquêtes sur le service aux participants, ces mesures nous ont permis de continuer à répondre de manière transparente aux attentes de nos clients membres en matière de pensions et de prestations.

La communication avec les clients est devenue extrêmement importante au cours de l'année. L'équipe de communication Vestcor a fait un travail remarquable en aidant la direction de Vestcor à fournir des mises à jour opérationnelles fréquentes et à faciliter des interactions avec nos clients fiduciaires, tout en les aidant à assurer une communication constante avec leurs participants. Notre site Web Vestcor vestcor.org est une ressource importante pour consulter les dispositions des régimes de retraite et d'avantages sociaux auxquels ils participent.

La gestion des risques a été une fois de plus une priorité importante en 2020. Notre équipe interne indépendante de gestion des risques a travaillé en étroite collaboration avec la direction et le conseil d'administration, en utilisant notre cadre de gestion des risques d'entreprise pour s'assurer que les opérations se poursuivent sans heurts. Le risque de cybersécurité demeure une priorité chez Vestcor, et notre équipe des technologies de l'information applique les meilleures pratiques en matière de solutions logicielles et matérielles pour nos différentes unités opérationnelles, tout en agissant comme une ressource pour nos clients.

Le conseil d'administration de Vestcor et nos clients ont pu s'acquitter de leurs diverses obligations de surveillance au cours de l'année. En février 2020, notre organisme de réglementation des valeurs mobilières, la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick (FCNB) a terminé son dossier d'examen de conformité initial des opérations d'investissement de Vestcor. Il s'agissait de leur premier examen depuis que Vestcor a été soumis aux mesures de surveillance de la part du surintendant des pensions de la FCNB lors de notre constitution fin 2016. Cet examen s'est principalement déroulé à la fin de l'année 2019 et Vestcor a fourni de nombreux documents et a participé activement à des entretiens avec le personnel de la FCNB.

Au cours de l'année, Vestcor a pu profiter de l'expiration prochaine du bail de ses anciens bureaux pour déménager dans de nouveaux locaux plus efficaces. En nous associant à un promoteur et à un gestionnaire d'immobilier commercial local, nous avons également été en mesure de co-investir directement au nom de plusieurs de nos groupes de clients dans une opportunité immobilière locale attrayante dans laquelle ils sont aussi indirectement un locataire important. Il a permis à Vestcor de créer des espaces de travail plus ouverts et des salles de réunion bien conçues, tout en offrant la possibilité d'employer une technologie plus avancée et un environnement de cybersécurité. Le nouveau bureau offre également des espaces de réunion plus efficaces pour les clients et permettra une croissance supplémentaire de notre entreprise et des services que nous offrons à nos clients, tout en fournissant une flexibilité opérationnelle avec les exigences actuelles de distanciation sociale.

GESTION DES PLACEMENTS

Au moment de la rédaction de ce rapport l'année dernière, nous étions préoccupés par les niveaux de valorisation élevés de la plupart des classes d'actifs d'investissement et par l'incertitude de la croissance économique mondiale liée à la récente épidémie du virus COVID-19. Ces inquiétudes étaient fondées, car la plupart des investissements publics et privés ont d'abord été affectés par une baisse significative de la demande économique mondiale, suivie rapidement d'un rebond grâce à un niveau sans précédent de soutien des politiques monétaires et fiscales.

Les marchés mondiaux du risque ont été fortement touchés par l'épidémie de COVID-19 au cours du premier trimestre, mais ils ont commencé à rebondir rapidement grâce au soutien des gouvernements et aux nouvelles positives sur les progrès en matière de vaccins plus tard dans l'année. Les indices boursiers se sont rapidement redressés, mais les gains ont été très inégaux. Des gains importants ont été réalisés dans la plupart des entreprises de technologie, de services aux consommateurs à distance et de logistique, tandis que de nombreuses entreprises

traditionnellement moins risquées dans le domaine de l'immobilier commercial et des infrastructures publiques ont subi des baisses importantes de demande.

Le rendement des placements est resté élevé pour les clients des régimes à risques partagés et à prestations cibles auxquels nous fournissons des conseils stratégiques en matière de placement. Le rendement total de leurs fonds a terminé l'année au-delà de leurs objectifs annuels, tandis que leurs portefeuilles à faible risque ont également bien résisté à la chute importante des marchés financiers au cours du premier trimestre de l'année.

À l'échelle de l'ensemble des actifs que nous gérons, le rendement brut de l'ensemble des activités de gestion des placements de Vestcor s'est chiffré à 6,96%, soit 1,2 milliard de dollars, pour l'année terminée le 31 décembre 2020. Ce rendement a été obtenu grâce au maintien de notre faible ratio des frais de gestion, qui avoisine les 0,11 %. Notre rendement global des fonds de pension pour les clients a atteint 7,01 % au cours de l'année.

Plus important encore, le rendement des placements à long terme continue à dépasser les objectifs de nos nombreux clients des régimes de retraite à risque partagé/à prestations cibles. Notre rendement global annualisé de 7,13 % par an pour les clients des régimes de retraite a été obtenu avec un risque réalisé beaucoup plus faible que celui des régimes de retraite traditionnels à prestations définies, conformément à leurs exigences légales. Ce rendement à long terme et à faible risque confirme une fois de plus que nos conseils stratégiques sont profitables aux clients, en produisant des rendements plus réguliers qui protègent leurs actifs dans des conjonctures plus difficiles. Notez que, les rendements particuliers des clients sont signalés à leurs participants au moyen de leurs propres processus de communication, et nombre de ces rapports peuvent être consultés dans les sections de notre site Web qui leur sont réservées.

L'environnement difficile des marchés financiers a posé des difficultés à notre équipe de placement qui souhaitait surpasser les indices de référence des politiques de placement des clients au cours de l'année. Les rendements solides des titres d'entreprises technologiques et d'autres placements à risque plus élevé au cours de l'année ne cadrent pas bien avec notre approche plus diversifiée et moins risquée. Le rendement individuel de nos fonds de pension a dépassé les indices de référence des clients de 0,01 % au cours de l'année, tandis que le rendement de notre portefeuille global de fonds de pension a été inférieur aux indices de référence des clients de 0,06 %. Sur une période plus longue de quatre ans, nous avons dépassé à la fois les indices de référence combinés des politiques de placement des clients et nos frais de gestion des placements de 0,57 % par an. Ce rendement a fait augmenter les revenus de placement de nos clients d'environ 370 millions de dollars par rapport aux indices de référence de leurs politiques de placement au cours de la période de quatre ans, après avoir couvert nos coûts d'exploitation des placements.

En 2020, le total des actifs gérés est passé de 18,5 milliards pour l'exercice antérieur à 19,4 milliards de dollars, ce qui constitue un sommet jamais atteint. Cette augmentation des actifs découle des revenus nets des placements (1 234 millions de dollars), du montant net des prestations versées pour les retraites du client (855,9 millions de dollars) et d'autres placements en capital des clients (532,2 millions de dollars).

Nous avons le plaisir de fournir des informations et des attributions beaucoup plus détaillées dans la section sur les investissements, plus loin dans ce rapport annuel.

ADMINISTRATION DES RÉGIMES DE RETRAITES ET D'AVANTAGES SOCIAUX

L'équipe d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux s'est concentrée sur la mise en place continue de notre nouveau système d'administration des retraites et des avantages sociaux pendant l'année. Comme nous l'avons noté l'année dernière, le nouveau système réduira les risques opérationnels associés à la technologie vieillissante de Vestcor. Il nous a également permis de contrôler davantage les services abordables de paiement des pensions, et nous avons commencé à effectuer avec succès le versement direct d'une pension à nos clients membres au début de l'année.

Malheureusement, le début de la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les nombreuses parties qui étaient impliquées de manière critique dans la mise en œuvre de notre système. Des ordonnances d'état d'urgence et diverses restrictions de confinement dans différentes juridictions ont entraîné des retards inévitables dans notre calendrier de mise en œuvre initial. Nos équipes chargées des opérations et des services aux participants ont toutefois été en mesure de traiter en priorité les besoins essentiels des participants au cours de cette période afin que les pensions existantes continuent d'être versées à temps, que les nouveaux retraités soient établis et ajoutés à la liste de paie comme il se doit, et que d'autres services essentiels liés à l'employeur soient fournis en temps voulu. Bien que ces défis aient eu un impact sur les normes de service de nos indicateurs de rendement clés (IRC) dans les premiers stades de la pandémie, je suis heureux de constater que notre équipe a été en mesure de faire remonter nos IRC plus près des objectifs des clients dès l'automne. Je suis très fier des efforts déployés par notre équipe, comme en témoignent les excellentes notes que nous recevons des participants, pour faire en sorte qu'ils continuent à bénéficier des services essentiels tout au long de cette pandémie.

Il est également important de noter que l'équipe des Services de soutien aux conseils continue à apporter une contribution appréciable en aidant les fiduciaires de certains de nos groupes de clients. L'équipe a pu aider efficacement ces groupes de fiduciaires à passer à un environnement de travail entièrement à distance tout en veillant à ce qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de gouvernance et autres objectifs opérationnels.

Plus de détails sur notre administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux sont présentés plus loin dans ce rapport.

PERSPECTIVES

Si l'aide budgétaire et monétaire bien coordonnée du gouvernement a permis de soutenir à la fois la croissance économique et les rendements des marchés financiers en 2020, des incertitudes importantes demeurent. Les bilans des banques centrales ont presque doublé au cours de l'année et les niveaux d'endettement des gouvernements des pays développés ont approché des niveaux record de dette par rapport au produit intérieur brut (PIB). La plupart des valorisations des actifs financiers restent très élevées, les banques centrales continuant à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas.

La plupart des prévisions économiques tablent sur une reprise généralisée en 2021, avec une forte croissance du PIB mondial grâce au succès anticipé des campagnes de vaccination, au maintien des dépenses publiques et au soutien monétaire des banques centrales. Un certain nombre de difficultés et de risques persistants continuent à nous préoccuper. Les sommets en matière d'évaluation actuels indiquent que les rendements prévisionnels pour les investisseurs obligataires du monde entier restent nettement inférieurs aux moyennes à long terme.

Comme indiqué l'année dernière, nous continuons à dire à nos clients qu'une stratégie de gestion de portefeuille bien diversifiée, orientée vers des actions de faible volatilité, et nos stratégies de rendement absolu devraient continuer à répondre à leurs objectifs de rendement à long terme tout en réduisant la volatilité, comme beaucoup le demandent en vertu des exigences de leurs régimes à risques partagés/à prestations cibles. Nous pensons également qu'il sera encore plus important à l'avenir de continuer à améliorer le rendement des clients grâce à une gestion active des portefeuilles dans le respect des directives de leurs politiques de placement, tout en maintenant les coûts de gestion à un faible niveau.

En conclusion, j'aimerais souligner la contribution de trois membres de longue date de l'équipe Vestcor. Nous avons malheureusement perdu notre collègue, Jeff Carr, dans sa lutte héroïque contre le cancer au cours de l'année. Jeff a commencé sa carrière en tant que comptable avec la Société de gestion des placements du N.-B. à l'époque de la création de l'entreprise, en 1996, et a réussi à faire la transition vers le rôle de gestionnaire de portefeuille principal au sein de notre équipe chargée des revenus fixes. Jan Imeson, notre chef des finances et notre gestionnaire de portefeuille du marché monétaire, Brian Allen prennent tous deux leur retraite le 31 mars 2021. Je tiens à remercier chacun d'entre eux au nom de l'organisation de Vestcor pour leurs nombreuses années de service dévoué.

Vestcor se réjouit de continuer à aider nos clients à surmonter les obstacles et les questions et les commentaires sont toujours les bienvenus à comments@vestcor.org ou par téléphone, au 1-800-561-4012, numéro de notre équipe de réception.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[signé]

John A. Sinclair, président et chef de la direction
Vestcor Inc.

Le 29 mars 2021
Fredericton, Nouveau-Brunswick

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Les commentaires et l'analyse de la direction permettront au lecteur d'interpréter les grandes tendances, les résultats et la situation financière de l'organisation. Il est recommandé de lire la présente section de concert avec les états financiers annuels et les notes afférentes.

Par ailleurs, les commentaires et l'analyse de la direction peuvent renfermer des énoncés prospectifs reflétant les objectifs de gestion, les perspectives et les attentes, assortis de risques et d'incertitudes. Les énoncés prospectifs contiennent généralement des termes comme « nous pensons », « nous nous attendons à », « peut », « pourrait », « vise à », « continue » ou « estimation ». Nous invitons le lecteur à ne pas se fier indûment à ces énoncés, car plusieurs facteurs importants pourraient infléchir concrètement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées dans les énoncés prospectifs.

La présente section des commentaires et de l'analyse de la direction décrit les activités de Vestcor Inc. (Vestcor) au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020. Nos activités se divisent en deux volets : les services d'administration et les services de gestion de placement. De plus, nos services sont soutenus par le travail de trois divisions : la division des services d'administration, la division des placements et la division des services généraux. Notre site Web (vestcor.org) propose également les états financiers vérifiés des diverses entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2020. Ces entités sont des fonds communs de placement structurés en fonds de fiducie à participation unitaire pour lesquels Vestcor fait office de fiduciaire, ou en sociétés en commandite auprès desquelles une filiale en propriété exclusive de Vestcor, Vestcor Investments General Partner Inc., fait office de commandité. Ces entités de placement de Vestcor ont été créées afin d'optimiser le rendement de placements tout en respectant les stratégies d'investissement issues des décisions de chacun de nos clients en matière de composition de l'actif.

Cette année n'a pas été comme les autres. Vestcor, et tout le monde sur terre, a été confrontée à une perturbation sans précédent due au coronavirus qui a touché le monde entier. Cette perturbation s'est manifestée au début de l'année 2020 par des craintes de contagion qui ont amené Vestcor à activer son plan de continuité des affaires au début du mois de mars. Nous avons divisé nos employés en groupes distincts, certains travaillant au bureau, d'autres sur notre site alternatif et d'autres encore à domicile, afin de minimiser le risque que des fonctions clés soient victimes d'une exposition au COVID-19. La volatilité inattendue et significative des marchés mondiale a renforcé l'importance d'une formation polyvalente et d'une répartition des tâches appropriées comme mesure clé pour atténuer le risque de pandémie. Bien que nous soyons progressivement sortis de l'activation complète du plan de continuité des opérations, la dépendance à la technologie et au déroulement des opérations sans papier est devenue une nouvelle réalité.

CLIENTS ET SERVICES

Vestcor dispense des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que des services de gestion de placements à une grande variété de clients du secteur public. Le 31 décembre 2020, le nombre de ces clients s'élevait à 19. Les activités liées à l'administration visent plus de 103 300 participants aux régimes, et les actifs gérés (AG) s'élevaient à 19,4 milliards de dollars en date du 31 décembre 2020.

Nous comptons réaliser notre mission organisationnelle d'être le fournisseur privilégié du secteur public pour les services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion des placements en offrant un soutien par rapport aux services suivants :

- Gestion de placements (actions/revenus fixes/indexation sur l'inflation/non traditionnels)
- Conseils stratégiques pour les placements
- Mesure de la conformité et du rendement
- Administration des régimes de retraite
- Administration des programmes d'avantages sociaux des employés
- Services et soutien de gouvernance destinés aux fiduciaires clients
- Communication de l'information financière
- Gestion de risques
- Communications

Les clients sont libres de choisir la totalité ou une partie des services offerts par Vestcor. Vestcor engage des dépenses pour les services qu'elle offre à titre de gestionnaire de placements et d'administrateur des régimes de retraite et d'avantages sociaux. Il importe de souligner que les dépenses connexes à chacun de ces services sont uniquement imparties aux clients de ces domaines respectifs au mieux de nos capacités.

Les frais de gestion des placements sont imputés aux clients investisseurs en fonction de leur quote-part du total des actifs gérés au jour du règlement de la facture. Lorsqu'un client a besoin d'un service de placement en particulier, les frais associés lui sont entièrement imputés.

Pour ce qui est des clients qui utilisent nos services d'administration des régimes de retraite, les coûts associés en ressources humaines leur sont imputés après évaluation annuelle des activités déployées. La répartition des coûts des systèmes d'information, d'administration et d'exploitation se fonde sur une analyse historique périodique des volumes de transactions et du nombre de participants dans chaque régime.

POINTS SAILLANTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION

L'équipe administrative de Vestcor est chargée des activités quotidiennes de onze régimes de retraite et de quatre programmes d'avantages sociaux, pour près de 65 800 participants actifs et 37 500 participants retraités. Nos participants comprennent des employés du secteur de la fonction publique provinciale, du domaine de l'éducation, des régies de la santé provinciales, ainsi que de corporations de la couronne et autres organisations du secteur semi-public.

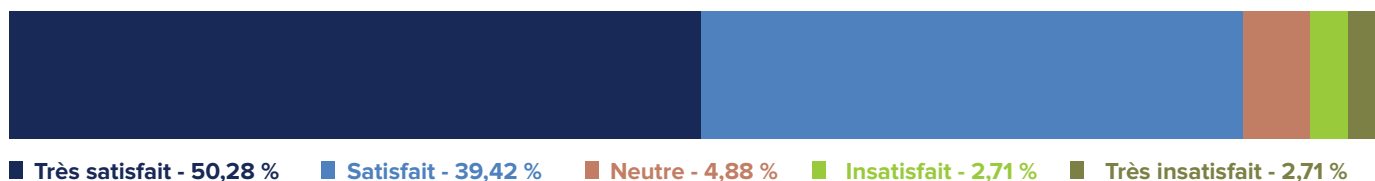
L'équipe administrative est répartie selon quatre domaines : Services aux membres, Activités relatives aux régimes et politiques des régimes de retraite, Communications, et Services de soutien aux conseils. Voici les points saillants de 2020 pour chacun de ces domaines :

SERVICES AUX MEMBRES

En 2020, l'équipe des services aux participants a eu plus de 34 000 échanges avec les participants, par téléphone, par courriel ou au cours de visites avant la pandémie de COVID-19 dans nos bureaux, ce qui représente une hausse de 3,84 % comparativement à 2019, année durant laquelle il y avait eu un accroissement de 12,12 %.

Pour continuer à répondre aux besoins de nos clients, Vestcor a réalisé des sondages sur la satisfaction de la clientèle, comme ceux initialement lancés en 2017. Ces sondages ont été envoyés aux participants ayant reçu au cours de l'année un service de Vestcor concernant des estimations de prestations, l'achat de service, des cessations d'emploi ou des départs à la retraite. La note globale de satisfaction calculée à partir des sondages est passée à 94,58 % contre 95,14 % en 2019, ce qui représente une légère diminution.

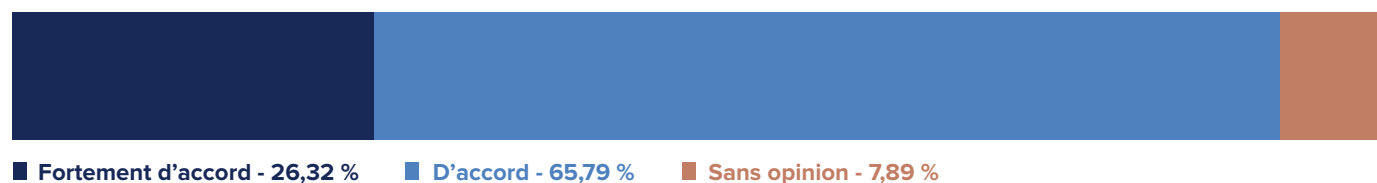
RÉSULTATS DU SONDRAGE SUR LA SATISFACTION DES SERVICES AUX PARTICIPANTS



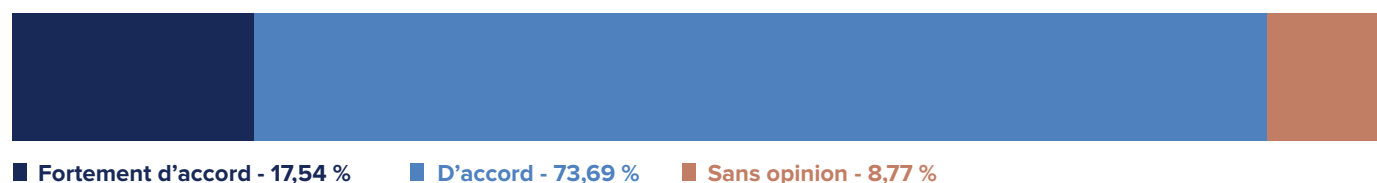
Outre les services mentionnés, Vestcor a fourni des séances d'information aux participants et aux employeurs. En 2020, malgré les restrictions du COVID-19 pendant une grande partie de l'année, 433 participants au régime de pension y ont assisté. Les séances destinées aux participants leur ont donné l'occasion d'en apprendre plus sur les dispositions des régimes de retraite et d'avantages sociaux auxquels ils participent, tandis que celles destinées aux employeurs leur expliquaient comment mieux servir les employés qui participent aux régimes. Tous les participants ont été très satisfaits des renseignements reçus, comme l'indiquent les tableaux qui suivent.

RÉSULTATS DU SONDAGE CONCERNANT LES SÉANCES D'INFORMATION SUR LES SERVICES AUX PARTICIPANTS

EMPLOYÉS



EMPLOYEURS



ACTIVITÉS RELATIVES AUX RÉGIMES ET POLITIQUES DES RÉGIMES DE RETRAITE

Au cours de l'année 2020, l'équipe a continué de se concentrer sur la mise en œuvre de notre nouveau système d'administration plus moderne avec le lancement d'un portail internet pour les employeurs et l'opérationnalisation de tous les changements de traitement de la paie des pensions. Le nouveau système permet d'améliorer encore les services fournis aux participants et aux employeurs et a remplacé son ancien système d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés. Ce travail, y compris la formation aux employeurs et au personnel, a été considérablement affecté par la pandémie de COVID-19. Pendant ce temps, les ressources administratives de Vestcor se sont concentrées sur l'exécution des services clients essentiels et sensibles au facteur temps, notamment le traitement de la paie et des pensions, pour plus de 36 000 retraités, la mise en place des retraites, les cessations d'emploi et les ruptures de mariage.

Malheureusement, les effets cumulés de ces événements ont eu un impact provisoire sur les indicateurs clés de performance (ICP) que Vestcor a établi avec chacun de ses conseils clients. Vous trouverez ci-dessous les résultats pour certains de nos services clés.

Service	Délai cible	Volume traité en 2020	Atteint en 2020	Atteint en 2019
Demandes de rachat de services	60 jours	587	42,8 %	100,0 %
Estimations de pension	60 jours	1 317	63,7 %	100,0 %
Retraites	60 jours	1 849	86,6 %	100,0 %
Cessations d'emploi	30 jours	1 304	87,9 %	100,0 %
Ruptures du mariage	42 jours	148	86,5 %	100,0 %

Les résultats du quatrième trimestre 2020 ont révélé que les indicateurs clés de performance sont sur la bonne voie pour revenir aux niveaux de service exemplaires.

COMMUNICATIONS AVEC LES PARTICIPANTS

L'équipe chargée de la communication avec les participants a continué à préciser et à intensifier ses efforts face aux défis posés par la pandémie de COVID-19. Ces efforts comprennent la transition de nos deux événements annuels les plus importants vers un format en ligne. La réunion d'information annuelle offerte aux participants du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) s'est tenue exclusivement en ligne, et a été déplacée de la soirée à l'heure du midi. Le taux de participation a été le plus élevé à date pour l'assemblée annuelle du RRSPNB, et les participants interrogés après l'événement ont répondu positivement à ce nouveau format. De même, le forum annuel des clients de Vestcor a été remplacé par une série de conférences en ligne animées par l'équipe de communication avec les participants, portant sur des sujets tels que la gouvernance et l'éthique du conseil d'administration, l'atténuation des risques de cybersécurité, ainsi que l'évolution des marchés financiers.

En collaboration avec l'équipe des Services aux membres, nous avons également créé deux séries de vidéos à l'intention des employés. Ces vidéos offrent aux participants du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB) un accès sur demande aux versions en ligne des séances de formation des participants animées par l'équipe des Services aux membres. Les vidéos individuelles sont courtes et divisées par thème, permettant aux participants de choisir le sujet qui les intéresse. Ce projet a donné lieu à la publication de 50 vidéos sur les sites Web respectifs des clients et sur YouTube.

Des améliorations régulières ont été apportées aux bulletins d'information fournis aux participants des divers régimes. Les participants au RRSPNB et au RPENB ont maintenant accès à des éditions distinctes pour les retraités et les participants actifs. De plus, des versions interactives en ligne pratiques des bulletins d'information des régimes peuvent désormais être consultées sur le site Web de Vestcor, éliminant la nécessité de télécharger des versions PDF de leur bulletin d'information.

SERVICES DE SOUTIEN AUX CONSEILS

Vestcor a réussi à modifier son modèle de prestation de services de soutien au conseil d'administration afin de pouvoir offrir des services à distance et virtuels pendant la pandémie. À cet effet, l'équipe a pu continuer à fournir un soutien opérationnel solide à nos divers conseils et comités de clients. En 2020, l'équipe des services de soutien aux conseils a coordonné plusieurs possibilités de formation par vidéoconférence et la fourniture de documents de recherche afin d'aider les groupes en question à atteindre leurs objectifs de gouvernance et fiduciaires. Elle a notamment fait connaître aux conseils des clients les pratiques exemplaires à adopter concernant des aspects comme l'efficacité du conseil et la gestion des risques, l'aide à la rédaction de politiques internes du conseil et la coordination de la mise en œuvre d'un programme de développement visant à coordonner la prestation de diverses séances animées à l'externe, comme les évaluations triennales du conseil, le code de conduite et d'éthique, les exigences réglementaires et juridiques du régime de retraite.

COÛTS DE LA DIVISION DES SERVICES D'ADMINISTRATION

Les clients des services d'administration de Vestcor continuent à bénéficier de notre modèle économique d'organisation sans but lucratif et de l'attention que nous portons à leurs exigences particulières en matière de besoins et de services. Les coûts globaux de notre division de l'administration, qui s'élèvent à 9,9 millions de dollars, ont augmenté d'environ 629 000 dollars, soit 6,7 %, par rapport à l'année précédente.

	Année terminée le 31 décembre 2020 (en milliers de dollars)		Année terminée le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux	6 430	\$	6 388	\$
Systèmes d'information	1 394		1 641	
Administration ayant trait aux clients	467		418	
Loyer des bureaux	468		369	
Bureau et frais professionnels	305		293	
Services professionnels	245		85	
Amortissement	615		101	
	9 924	\$	9 295	\$

Les dépenses de la Division des services d'administration comprennent les salaires et les avantages sociaux de près de 80 employés à temps plein, à temps partiel, occasionnels ou contractuels. Les salaires et les avantages sociaux pour l'année terminée le 31 décembre 2020 ont augmenté de 0,7 % par rapport les coûts à 2019, ce qui reflète les modestes augmentations annuelles des rémunérations, partiellement compensées par un certain nombre de postes vacants. Vous trouverez d'autres renseignements sur le régime de rémunération de Vestcor dans la section « Commentaires sur la rémunération et analyse » du présent rapport annuel (voir page 38).

Les coûts liés aux systèmes d'information pour l'année terminée le 31 décembre 2020 ont diminué de 15,1 % comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution reflète principalement l'achèvement substantiel, à la fin de 2019, de notre projet de remplacement du système d'administration annoncé précédemment. Le déploiement de la phase finale du projet, à savoir la mise en service du portail Web de gestion de la paie pour employeurs, a toutefois été retardé, car Vestcor et les employeurs participants mettaient en oeuvre leur plan opérationnel de la COVID-19. Ces activités ont retardé la formation nécessaire des employeurs au système jusqu'en septembre 2020. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les coûts de mise en oeuvre du projet étaient d'environ 0,3 million de dollars. Ces coûts d'actifs incorporels ont été comptabilisés dans l'état de la situation financière.

Les coûts des services professionnels d'un montant de 0,25 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été supérieurs de 0,16 million de dollars à ceux de l'exercice précédent, reflétant la part de la division administrative des coûts des services-conseils en aménagement de bureaux, en recherche de cadres et d'un examen indépendant de la rémunération.

Les coûts d'amortissement de 0,6 million de dollars reflètent le début de l'amortissement des coûts du projet de système d'administration d'environ 4,5 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS DES PLACEMENTS

La description des services de gestion des placements qui suit concerne l'année terminée le 31 décembre 2020.

ACTIFS GÉRÉS

Au 31 décembre 2020, les actifs gérés (AG) atteignaient approximativement 19,4 milliards de dollars issus des mandats des clients suivants :

Client	31 décembre 2020 (en millions de \$)		31 décembre 2019 (en millions de \$)	
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB)	8 746,1	\$ 45,0 %	8 333,9	\$ 45,0 %
Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)	6 518,2	33,5 %	6 266,3	33,8 %
Régime de retraite des juges de la Cour provinciale (juges)	57,5	0,3 %	54,8	0,3 %
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) :				
Fonds de déclasserement de Point Lepreau	418,6	2,2 %	396,2	2,1 %
Fonds de gestion du combustible épuisé de Point Lepreau	225,8	1,2 %	221,0	1,2 %
Fiducie des déchets de combustible nucléaire	204,3	1,0 %	182,9	1,0 %
Régime de pension du personnel de gestion des districts scolaires du Nouveau-Brunswick	1,2	0,0 %	2,5	0,0 %
Régime à risques partagés du personnel universitaire de l'Université du Nouveau-Brunswick (AESRP)	411,3	2,1 %	395,4	2,1 %
Fonds de dotation de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNBE)	58,1	0,3 %	58,6	0,3 %
Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B. (CES)	2 561,4	13,2 %	2 395,0	12,9 %
Régime à risques partagés de la Ville de Fredericton (CoF)	239,4	1,2 %	230,1	1,3 %
Total des AG	19 441,9	100,0 %	18 536,7	100,0 %

Le mandat de chaque client prévoit des placements dans une combinaison particulière et unique d'unités des entités de placement de Vestcor, mais pourrait avoir précédemment comporté des investissements directs dans une possibilité désormais sous la surveillance des gestionnaires de portefeuilles de Vestcor.

RENDEMENT DES PLACEMENTS – DÉFINITIONS

Le rendement des placements correspond aux revenus et aux gains ou pertes en capital réalisés et non réalisés au sein d'un ou de plusieurs portefeuilles d'actifs au cours d'une période définie. Vestcor mesure et rapporte quotidiennement le rendement en dollars canadiens au moyen d'une méthode de comptabilisation des rendements globaux. Les rendements quotidiens sont liés géométriquement pour le calcul des rendements périodiques.

Les rendements des placements exprimés sous forme de montants bruts correspondent aux montants après la déduction de tous les frais d'opération directement associés, mais avant la déduction des coûts de gestion des placements de Vestcor (voir page 18). Les rendements des placements exprimés sous forme de montants nets correspondent aux montants après la déduction de tous les frais imposés pour les actifs gérés.

Outre le rendement des placements, un point important à considérer dans la gestion des portefeuilles est l'ampleur du risque de placement. Le risque de placement correspond à la probabilité ou vraisemblance d'une perte de placement en fonction du rendement prévu.

OBJECTIFS DE RENDEMENT GLOBAL DU FONDS

Vestcor se concentre sur deux objectifs principaux qui se résument comme suit :

- L'**objectif primaire de rendement des placements** est d'atteindre le rendement à long terme et le risque correspondant aux cibles particulières de chaque client.
- L'**objectif secondaire de rendement des placements** est de dépasser les indices de référence associés à long terme, après déduction de tous les frais de gestion, de la ou des valeurs ajoutées ciblées d'après l'énoncé de la politique de placement de chaque client ou d'autres directives ou lignes directrices de ce genre.

Vestcor a également créé une autre série d'indicateurs de rendement clés (IRC) servant d'**objectifs de rendement continus** et qui sont en phase avec notre plan stratégique de 2019-2024. Ces IRC sont surveillés tous les trimestres.

OBJECTIFS PERMANENTS D'EFFICACITÉ DU RENDEMENT

Objectif	Cible	Année terminée le 31 décembre 2020 Taux réel	Taux annualisé de 4 ans
Efficacité de l'équilibrage des opérations :			
Dépositaire des valeurs mobilières	90 % réglementaire + 2,5 %	97,1 %	97,1 %
Courtier principal n°1	90 % réglementaire + 2,5 %	95,5 %	95,8 %
Courtier principal n°2	90 % réglementaire + 2,5 %	96,9 %	97,4 %
Courtier principal n°3	90 % réglementaire + 2,5 %	97,9 %	95,8 %
Efficacité budgétaire (à l'exclusion des primes de rendement)	100 %	91,6 %	90,8 %
Absentéisme (%)	<= 2 %	1,1 %	2,0 %
Roulement du personnel (%) (score maximum de 6)	>= 4,98	5,01	s.o.
Disponibilité du réseau informatique	99 %	99,9 %	99,7 %
Disponibilité des applications informatiques			
Accès aux systèmes informatiques	99 %	99,4 %	s.o.
Accès aux applications des TI	99 %	100,0 %	99,9 %

RENDEMENT RELATIF PAR RAPPORT AUX INDICES

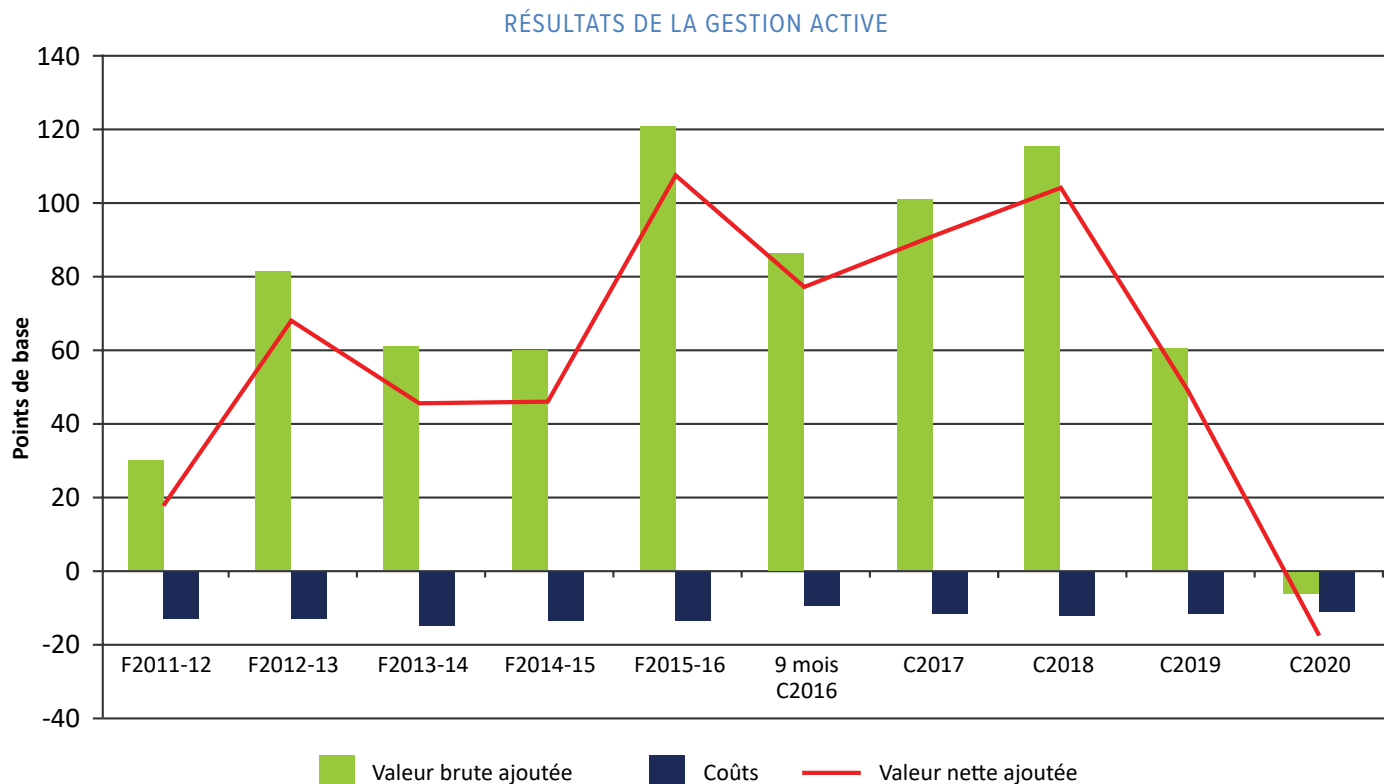
Comme l'indique le tableau ci-dessus, notre **objectif secondaire de rendement des placements** consiste à accroître la valeur des actifs de nos clients au-delà de leurs divers indices de référence pour les catégories d'actifs (rendement en sus des indices de référence) à l'aide de stratégies de gestion active. Cette valeur ajoutée devrait d'abord couvrir tous les coûts de gestion des placements, puis viser l'addition de 42 points de base (pb) (0,42 %) de plus par année. Il s'agit d'une unité de mesure clé pour nos clients, qui l'est aussi par conséquent pour ce qui est de la rémunération variable en fonction du rendement de Vestcor.

OBJECTIFS SECONDAIRES DE RENDEMENT DES PLACEMENTS

Objectif	Cibles à long terme	Année terminée le 31 décembre 2020 Taux réel	Taux annualisé de 4 ans	Taux annualisé depuis la création (1996)
Rendement relatif net (en points de base (pb) après le calcul de tous les coûts de gestion des placements)	>= 42 pb par an	(16,8)	56,9	17,5

Le début de la pandémie de COVID-19 a entraîné une année très difficile pour la gestion active des investissements en raison des fortes fluctuations des marchés financiers mondiaux. Nos activités globales de gestion active ont contribué à une sous-performance de 5,6 pb de la valeur brute et 16,8 pb de la valeur nette, ce qui correspond à près de 31,9 millions de dollars après déduction de tous les frais de gestion.

Notre rendement annuel moyen à valeur à long terme sur quatre années, déduction faite de tous les coûts, était d'environ 56,9 points de base par année, soit environ 369,4 millions de dollars en valeur supplémentaire sur la période de quatre ans. La période de quatre ans s'aligne bien sur les objectifs de placement à long terme de nos clients et reste la plus significative pour mesurer la performance de notre mode de gestion actif. Le tableau qui suit montre l'histoire de nos activités à valeur ajoutée sur nos dix plus récentes périodes de déclaration fiscale.



COÛTS DE GESTION DES PLACEMENTS

Les coûts engagés jouent un rôle important dans l'évaluation du rendement des placements. Bien que la norme de la profession à cet égard prévoit la déclaration des rendements bruts, ce sont les rendements calculés une fois les coûts déduits qui contribuent à la croissance des actifs du client. Dans un contexte équivalent, les coûts moindres donnent des rendements nets comparatifs plus élevés et permettent de tirer le maximum des actifs disponibles pour financer les objectifs des clients.

Les coûts de gestion des placements sont soumis à de nombreuses influences. Leur comparaison au sein de l'industrie démontre qu'il est généralement plus efficace de gérer les actifs à l'interne plutôt que d'impartir le processus de placement à des tiers. En outre, les stratégies de placement passives — conçues pour imiter un indice du marché — sont moins coûteuses que les stratégies actives qui reposent sur le jugement de spécialistes pour estimer la différence entre les possibilités de rendement et les indices de référence.

La structure de placement influe elle aussi sur les coûts totaux. Les placements sur le marché privé peuvent par exemple être effectués directement, au moyen de sociétés en commandite, de coinvestissements ou de fonds de structures de fonds. De telles structures pourraient occasionner des frais de gestion et d'intérêts passifs, des frais d'intérêts, des impôts, des frais d'acquisition ou d'aliénation d'actifs et d'autres charges connexes qui sont reflétés dans la valeur liquidative des placements. Une telle complexité rend constamment difficiles la transparence et la surveillance des coûts au sein de l'industrie des placements.

Les entités de placement de Vestcor pourraient en outre devoir assumer des frais de transaction associés à l'échange de titres dans chaque portefeuille. Dans le cas des portefeuilles à actions ouvertes, ces coûts peuvent inclure les commissions des courtiers et les frais d'emprunt, qui sont fonction du volume des échanges effectués. Ces coûts sont reflétés dans la valeur de l'actif net des fonds de placement plutôt que dans les états financiers des sociétés.

Finalement, un facteur important à considérer est le fait que Vestcor fonctionne selon un modèle opérationnel sans but lucratif, comparativement aux gestionnaires de placements tiers (à but lucratif). Un tel modèle produit non seulement des économies considérables pour nos clients, mais permet une meilleure harmonisation des services en assurant aux clients que les conseils en matière de placement reçus sont réellement adaptés à leurs besoins particuliers.

Les états financiers vérifiés de façon indépendante de Vestcor (voir pages 58 - 72) tiennent compte des coûts de gestion des placements ci-dessous engagés pour la gestion des 19,4 milliards de dollars d'actifs gérés de l'année terminée le 31 décembre 2020 :

	2020 (en milliers de dollars)		2019 (en milliers de dollars)	
Dépenses opérationnelles internes	17 582,8	\$	17 717,6	\$
Tiers fournisseurs de services				
Frais de conseil liés aux placements	3 711,5		3 351,9	
Frais de garde de titres	21,8		24,1	
Coûts de gestion des placements totaux	21 316,1	\$	21 093,6	\$
Total des actifs gérés (en millions de \$)	19 441,9	\$	18 536,7	\$

En utilisant nos systèmes technologiques pour les activités boursières mondiales, nos professionnels de la gestion des placements gèrent en interne la majorité des actifs gérés à partir de nos bureaux de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Cela permet de réaliser des économies importantes au profit de nos clients. Au 31 décembre 2020, Vestcor gérait en interne près de 16,9 milliards de dollars, soit 87 % des actifs gérés de ses clients (contre 16,2 milliards de dollars et 88 % respectivement en 2019). Les coûts liés à la gestion **interne** des stratégies de placement, calculés par rapport à la moyenne des actifs gérés en interne pour l'année terminée le 31 décembre 2020, représentaient 0,106 % soit 10,6 pb (contre 11,4 pb en 2019).

Environ 2,6 milliards de dollars, soit 13 % des placements, sont gérés à l'externe au 31 décembre 2020 (contre 2,3 milliards de dollars ou 12 % respectivement en 2019). Ces mandats externes se présentent lorsqu'une possibilité de placement donnée ou une expertise sur une stratégie en particulier n'est pas accessible à l'interne. Une tranche de 1,8 milliard de dollars d'actifs de ce montant est liée à des placements privés gérés à l'externe et une tranche de 0,8 milliard de dollars, à des mandats ayant trait à des placements cotés en bourse.

Comme il a déjà été mentionné, les coûts externes de gestion des placements privés peuvent inclure des frais de gestion directs et indirects, des intérêts passifs, des honoraires professionnels et d'autres dépenses connexes. Ces coûts ne sont pas inclus dans les coûts de gestion des placements de Vestcor, mais ils sont plutôt retranchés du rapport sur le rendement des placements de chaque fonds commun suivant la pratique de l'industrie (voir le *rendement des entités de placement de Vestcor* à la page 55). Les états financiers vérifiés de chacune des entités d'investissement de Vestcor sont disponibles sous l'onglet Publications de notre site Web, à vestcor.org.

Les coûts des placements cotés en bourse gérés à l'externe sont facturés directement à Vestcor Inc., à titre de fiduciaire de ces fonds communs, et ils sont publiés dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net des états financiers vérifiés de Vestcor, à la page 58. Les coûts **externes** calculés d'après la moyenne des actifs gérés se chiffrent à 51,0 pb pour l'année terminée le 31 décembre 2020 (contre 52,1 pb en 2019).

Au total, les coûts de gestion des placements déclarés dans les états financiers vérifiés de Vestcor Inc. pour l'année terminée le 31 décembre 2020 représentent environ 11,2 pb des actifs gérés moyens. Ce chiffre est inférieur aux coûts de gestion des placements de 11,9 pb pour l'année terminée le 31 décembre 2019, principalement en raison de la croissance des actifs gérés. Il témoigne du coût-efficacité assuré par Vestcor à l'intention de ses clients.

Chaque année, nous indexons nos coûts de gestion des placements. Selon les données publiées par d'autres fonds semblables du secteur public, nos résultats restent excellents. Nous avons également participé à une enquête annuelle sur les régimes de pension à prestations déterminées effectuée par CEM Benchmarking Inc. À la lumière de cette analyse comparative, nous pouvons dire avec certitude que nos coûts continuent d'être inférieurs de 25 pb environ à la moyenne de ceux de nos homologues et de 35 pb à ceux des gestionnaires du secteur privé. Cette différence de coûts correspond pour nos clients à une économie d'environ 59,2 millions de dollars pour l'année terminée le 31 décembre 2020 (contre 61,1 millions de dollars en 2019), réalisée grâce à nos faibles coûts. Cet important avantage en matière de coûts est l'un des piliers de notre prestation de services depuis notre création il y a 23 ans.

RENDEMENT ANNUEL PAR CLASSE D'ACTIF

Les renseignements suivants sur le rendement annuel des placements sont organisés selon les grandes classes d'actif de Vestcor, et donnent la répartition détaillée par sous-portefeuille de classe d'actif.

Vestcor propose une structure de fonds communs constitués de fonds en fiducie à participation unitaire ainsi que des structures de sociétés en commandite pour les placements privés, au moyen desquels les clients peuvent investir selon des répartitions particulières pour réaliser leurs propres objectifs de placement. En ce qui concerne le rendement par fonds commun, consultez le rendement des entités de placement de Vestcor (pages 55 à 57). Les états financiers vérifiés des entités de placement Vestcor pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 sont disponibles sur notre site Web, au vestcor.org.

COMMENTAIRE SUR DES MARCHÉS

- L'année 2020 a clairement démontré les complications possibles d'une volatilité en dents de scie pour les investisseurs, mais aussi la valeur d'un portefeuille diversifié et à faible risque dans un environnement de marché difficile.
- Dans un contexte où la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement qui en découlent se sont révélées contraignantes pour les marchés financiers, entraînant d'importantes fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des matières premières, les dommages sous-jacents causés à l'économie mondiale n'ont pas encore été entièrement résolus.
- En raison des changements majeurs survenus dans les bureaux de la plupart des entreprises, les employés étant majoritairement passés au télétravail au cours de l'année, les investisseurs immobiliers ont sans doute connu l'année la plus difficile depuis l'institutionnalisation de cette catégorie d'actifs.
- Malgré une bonne fin d'année, les investisseurs doivent, dans l'ensemble, être prêts à relever de nouveaux défis sur le plan des rendements attendus à long terme. Les valorisations boursières sur de nombreux marchés se situent actuellement à des niveaux n'ayant été dépassés que pendant la bulle technologique de 1999-2000 et les taux d'intérêt des obligations gouvernementales restent extrêmement bas.

Alors qu'il aurait été raisonnable de s'attendre à ce que le paysage médiatique de 2020 soit dominé par des considérations géopolitiques (frictions commerciales entre la Chine et les États-Unis, négociations d'un accord commercial entre le Royaume-Uni et l'Europe, nouvel accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, etc.), la pandémie de COVID-19 a rapidement relégué ces préoccupations au second plan. De la mi-février, alors que le total des décès dus au virus atteignait 2 000 dans le monde, jusqu'à la fin mars, lorsque les États-Unis enregistraient un total de 50 000 cas de coronavirus, le S&P 500 a connu un recul d'environ 35 %. Durant cette même période, les rendements sur 10 ans des titres du gouvernement américain ont chuté de plus de 1,5 % à 0,5 %. La volatilité implicite du marché est passée de 14 % à plus de 80 % au cours de la même période.

Dans l'ensemble, l'important bouleversement économique de 2020 a créé un environnement difficile pour les gestionnaires de placements actifs. Les poussées fortes et rapides de volatilité constituent habituellement un défi pour les gestionnaires actifs et 2020 n'a pas fait exception à la règle. En général, les stratégies actives de toutes les classes d'actifs ont subi d'importantes baisses au premier trimestre et la reprise vigoureuse des marchés boursiers plus tard dans l'année ne leur a pas permis de s'adapter pleinement aux conditions changeantes du marché.

Compte tenu de la situation économique actuelle et de l'état des marchés, nos attentes à moyen terme restent floues pour les investisseurs. Les valorisations restent dans le haut des fourchettes historiques. Les actions sont valorisées à des niveaux jamais vus depuis la bulle technologique de 1999-2000 et, bien que les rendements obligataires aient augmenté par rapport aux creux de la mi-2020, les rendements prévisionnels pour les investisseurs obligataires du monde entier restent nettement inférieurs aux moyennes à long terme. Les portefeuilles standards contenant 60 % d'actions et 40 % de titres à revenu fixe semblent donc peu susceptibles de produire des rendements proches de leurs moyennes à long terme par rapport au début de l'année 2021. Pour connaître du succès à long terme, les investisseurs avisés doivent continuer à se concentrer sur des sources de rendement diversifiées et à faible risque, en prenant soin de structurer des portefeuilles qui maximisent la diversification et minimisent le risque de baisse.

PORTEFEUILLES DE TITRES À REVENU FIXE

OBJECTIFS

Vestcor propose de nombreux portefeuilles de placements à revenu fixe donnant accès à un vaste assortiment de titres à échéance et de risques selon la qualité du crédit. Ces portefeuilles peuvent être combinés pour représenter les indices standards de l'industrie ou utilisés séparément pour adapter le risque en fonction d'objectifs ou d'exigences précis de placement.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Portefeuille	AG ¹ (en millions de \$)	Rendement annuel de 2020		Rendement annualisé de quatre ans	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
Actifs à court terme	1 493 \$	1,07	0,84	1,52	1,11
Obligations à rendement nominal	3 279	9,60	8,69	5,16	4,66
Obligations de sociétés	3 372	8,52	8,74	5,08	5,27
Titres internationaux à rendement élevé	200	2,98	4,13	s.o.	s.o.
Obligations à rendement réel	789	13,46	13,02	5,57	5,29

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

² Date de début - 1^{er} mars 2018

APERÇU

Les rendements des obligations canadiennes à 10 ans, qui ont commencé l'année 2020 à un niveau de rendement déjà faible de 1,70 %, ont fortement réagi aux turbulences économiques de la pandémie de COVID-19 et ont chuté à seulement 0,43 % en août. Malgré la réponse énergique des décideurs gouvernementaux du monde entier, qui a eu un impact positif sur les marchés boursiers, le rendement à 10 ans est resté en dessous de ses niveaux précédents tout au long de l'année et a terminé le mois de décembre à seulement 0,80 %.

Les banques centrales mondiales ont fortement réagi à la pandémie en assouplissant rapidement leur politique monétaire, la Banque du Canada ayant abaissé son taux administré à trois reprises en mars jusqu'à 0,25 %, tandis que la Réserve fédérale américaine a également abaissé son taux des fonds fédéraux à zéro. Les autorités monétaires américaines et canadiennes ont également eu recours à des politiques d'assouplissement quantitatif, la Fed achetant des titres de créance des gouvernements et des entreprises, tandis que la Banque du Canada achetait des titres de créance des gouvernements, des provinces et des entreprises, ce qui constituait le premier cas d'assouplissement quantitatif au Canada.

Les obligations provinciales et de sociétés ont été confrontées à des difficultés, les écarts de crédit s'étant considérablement élargis en mars et en avril pendant le repli des marchés boursiers, avec une sous-performance substantielle pour les titres moins liquides et de moindre qualité. Malgré cela, les écarts se sont suffisamment resserrés à la fin de l'année pour que les obligations de sociétés de première qualité se comportent presque de la même manière que les émissions publiques de qualité supérieure.

PORTEFEUILLES D' ACTIONS PUBLIQUES

OBJECTIFS

Nous proposons deux grands types de portefeuilles d'actions publiques géographiquement diversifiées : des portefeuilles de capitalisation boursière standard et des portefeuilles d'actions à faible volatilité. Ces portefeuilles sont utilisés pour aider les clients à tirer profit de la croissance économique à long terme de certains pays selon un mode de gestion active ou passive.

Vestcor a employé d'importantes ressources pour créer des portefeuilles à faible volatilité gérés à l'interne dans les pays développés et des marchés émergents. Nous pensons qu'ils constituent un mode de placement rentable dans les actions publiques, surtout pour nos clients des fonds de retraite à prestations cibles, car ils leur assurent un rendement à long terme semblable à celui des marchés boursiers traditionnels, mais avec un degré de risque nettement moindre.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Portefeuille	AG ¹ (en millions de \$)	Rendement annuel de 2020		Rendement annualisé de quatre ans	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
Capitalisation boursière pondérée :					
Actions canadiennes	1 124 \$	6,08	5,60	6,74	6,57
Actions à faible capitalisation canadienne ²	157	16,54	12,87	s.o.	s.o.
Actions américaines	770	16,36	16,28	14,56	14,50
Actions à faible capitalisation américaines ²	5	17,77	17,40	s.o.	s.o.
Actions internationales	876	5,37	5,92	7,94	7,73
Faible volatilité :					
Actions canadiennes	897	(2,02)	(1,36)	5,70	5,29
Actions américaines	1 191	(0,58)	3,25	8,15	10,92
Actions internationales	992	(2,75)	(1,64)	5,61	6,23
Marchés émergents	793	0,35	5,90	5,58	7,32

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

² Date de début : le 30 avril 2018

APERÇU

Les marchés d'actions ont connu une volatilité presque sans précédent tout au long de l'année 2020, les impacts de la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement ayant entraîné une chute de près de 35 % du S&P 500 en seulement 23 jours de bourse, du 19 février au 23 mars. Malgré ce mouvement important et grâce à la réaction énergique des décideurs économiques à l'échelle mondiale, les investisseurs ont largement fait abstraction des turbulences économiques sous-jacentes et ont généré une reprise significative des actifs à risque d'avril à décembre. L'année s'est terminée avec des marchés boursiers mondiaux largement positifs pour l'ensemble de l'année, les marchés américains et émergents étant particulièrement performants.

Les portefeuilles peu exposés aux volatilités ont connu des difficultés importantes tout au long de l'année, alors que les marchés devenaient plus dysfonctionnels et que les relations précédemment établies s'effritaient en raison de l'incertitude liée à la pandémie de COVID-19. Alors que ces actions à faible risque ont fourni une protection efficace contre les pertes au début de la chute des marchés en février, les stratégies à faible volatilité ont moins bien performé que les titres précédemment plus volatils durant le reste de l'année. Avec la remontée substantielle des titres à risque observée jusqu'à la fin de l'année, les investisseurs s'étant largement concentrés sur des valeurs à plus forte volatilité et à plus forte croissance, cette tendance à la sous-performance s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre. Dans l'ensemble, les stratégies à faible volatilité ont connu une année particulièrement difficile en 2020, bien que l'amélioration des valorisations et la réduction de l'encombrement des stratégies puissent rendre ce segment de marché légèrement plus attractif à l'avenir.

PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS NON TRADITIONNELS

OBJECTIFS

Vestcor propose des stratégies de placement non traditionnel qui aident les clients à mieux diversifier les bénéfices et les exposent à des placements susceptibles de réduire le risque associé à leur portefeuille par rapport aux marchés plus traditionnels des actions publiques et à revenu fixe.

Nos stratégies de rendement absolu visent des portefeuilles gérés à l'interne et constitués principalement d'actions ouvertes conçues pour produire des rendements stables assortis d'une faible corrélation avec les rendements boursiers. Le portefeuille d'actions privées donne aux investisseurs l'occasion d'investir dans des participations concentrées ou de contrôle, dans des entreprises à divers stades de croissance et situées dans différentes régions du monde.

Les placements dans l'immobilier et l'infrastructure donnent aux clients la capacité d'investir des capitaux dans un portefeuille diversifié d'actifs à long terme donnant un rendement constant qui s'ajuste généralement à l'inflation sur sa durée.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Portefeuille	AG ¹ (en millions de \$)	Rendement annuel de 2020		Rendement annualisé de quatre ans	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
Stratégies de rendement absolu	1 517 \$	7,06	0,84	5,12	1,11
Investissements en capital	924	22,39	11,58	17,46	10,41
Immobilier	1 223	(0,80)	3,03	8,31	5,87
Infrastructure	1 161	4,04	5,62	8,38	5,76

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

APERÇU

Notre portefeuille d'actions à rendement absolu est conçu pour produire des rendements stables et positifs dans tous les marchés, tout en établissant une corrélation faible à nulle avec les stratégies de placement classiques, offrant ainsi des rendements attrayants et une meilleure diversification pour les portefeuilles des clients. Pour y parvenir, nous gérons des portefeuilles internes distincts qui offrent une variété de titres, de marchés et de stratégies gérés selon des approches à la fois traditionnelles et quantitatives. Une répartition réfléchie de ces portefeuilles, associée à un cadre bien conçu de gestion des risques, permet à la stratégie d'atteindre l'objectif fixé, soit des rendements positifs à faible risque, sans l'exposition aux risques imprévus découlant souvent des portefeuilles à rendement absolu et à stratégies multiples. Bien que chaque stratégie soit gérée de manière prudente et diversifiée par une équipe de gestion des portefeuilles, nous recourons aussi à une méthode combinée de budgétisation des risques du portefeuille afin de gérer efficacement le risque et de le prévoir au budget dans tous les marchés en transférant la répartition du capital et du risque vers les endroits les plus favorables en cas de besoin. Il en résulte une stratégie qui a produit d'importants rendements positifs avec une corrélation minimale aux marchés traditionnels et environ la moitié de la volatilité des fonds spéculatifs traditionnels.

En 2020, la stratégie de rendement absolu a généré des rendements de 7,06 %, en grande partie grâce aux solides rendements des stratégies d'actions fondamentales et événementielles. Tout en produisant également un rendement positif pour l'année, les portefeuilles factoriels à orientation quantitative de Vestcor ont connu une période plus difficile.

Le portefeuille d'actions privées est diversifié selon l'aspect géographique, le secteur d'activité et la devise. Les placements sont effectués au moyen d'une combinaison d'engagements dans des fonds externes, des coinvestissements avec des gestionnaires de fonds et des placements directs gérés à l'interne. En 2020, le portefeuille a produit des rendements extrêmement positifs de 22,39 % et a largement dépassé son indice

de référence pour l'année. Sur la période à long terme de quatre ans, les actions privées ont obtenu un rendement de 17,46 %, surpassant l'indice de référence du portefeuille de plus de 7,05 % par an.

Le portefeuille d'immobilier possède deux volets : des titres de la fiducie de placement immobilier (FPI) d'Amérique du Nord et l'immobilier privé, sous forme d'intérêts dans des sociétés en commandite, de coinvestissements directs et de participations directes. Le Canada constitue l'élément le plus volumineux du portefeuille de titres de sociétés fermées. Nous continuons toutefois à rechercher des débouchés de qualité à l'étranger. En 2020, le portefeuille combiné a réalisé un rendement de -0,8 % pour un indice de référence de 3,03 %, bien que le rendement à long terme sur quatre ans demeure solide et dépasse amplement leur indice de référence de 8,31 % par an.

Le portefeuille d'infrastructure de Vestcor possède deux grands volets. En premier lieu, l'infrastructure privée sous forme d'engagements dans des sociétés en commandite ainsi que des coinvestissements diversifiés par emplacement géographique, devise et type d'actif. Le deuxième volet consiste en un portefeuille d'infrastructure publique interne qui devrait produire un rendement à long terme et des caractéristiques de risques en tant que privées. En 2020, la stratégie combinée a rapporté 4,04 %.

GESTION DES RISQUES

Vestcor est confrontée à un certain nombre de risques dans l'accomplissement des différents mandats de ses clients. Le cadre de gestion des risques d'entreprise, dont il est possible de consulter le résumé à vestcor.org/risques, fournit des lignes directrices et la structure nécessaire afin de veiller à ce que l'organisation puisse évaluer et s'adapter aux risques émergents.

La gestion des risques est un élément clé de maintien de la stabilité des cotisations et des prestations des régimes de retraite et d'élimination des risques injustifiés que nos activités de gestion des placements pourraient faire courir aux actifs de nos clients. Toutes les décisions relatives aux placements se prennent dans un contexte de risque qui ne vise pas seulement les rendements attendus de nos activités, mais aussi les gains et les pertes pouvant être directement liés à ces dernières.

SUPERVISION DU CONSEIL

Bien que, conformément à son mandat, la direction soit principalement chargée de gérer les risques, le conseil d'administration a, pour sa part, la responsabilité de comprendre ces derniers, ainsi que les systèmes mis en place par la direction pour les atténuer et les gérer. Dans cette mission, il est assisté par ses comités auxquels la supervision de certains risques a été confiée. Le conseil est toutefois explicitement responsable de la supervision des risques associés aux placements, aux risques fiduciaires et à la stratégie d'entreprise.

Au sein du conseil, le comité des ressources humaines et de la rémunération se charge des risques liés aux employés et au milieu de travail. Cette responsabilité englobe le leadership du président et chef de la direction, la capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié et motivé, le développement du leadership et le plan de relève ainsi que les politiques et les pratiques de gestion des ressources humaines. Le comité de gouvernance met l'accent sur le leadership et l'efficacité du conseil d'administration ainsi que sur la réputation et l'image publique de Vestcor. Le comité de vérification a pour fonction de surveiller les risques financiers, y compris les risques liés aux systèmes de contrôle interne, ainsi que la communication de l'information financière et les risques de fraude.

FONCTION DE VÉRIFICATION INTERNE

Le comité de vérification du conseil d'administration a recours à une fonction de vérification interne indépendante faisant appel à des employés internes ainsi qu'à des experts-conseils en vérification indépendants externes, pour aider le comité à s'assurer que les contrôles internes et les systèmes d'information utilisés par Vestcor sont appropriés et efficaces. La fonction de la vérification interne relève directement du comité de vérification. La vérification interne assure un examen rotatif axé sur le risque d'un univers de vérification couvrant l'ensemble des politiques et des processus organisationnels suivis par Vestcor.

ACTIVITÉS DE GESTION

Vestcor est doté d'une équipe indépendante de gestion des risques supervisés par le gestionnaire des risques. Ce dernier est chargé de l'élaboration, de la communication et de l'administration du cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor. De plus, il dirige le conseil de gestion des risques d'entreprise et a un accès direct au président du comité de vérification.

Vestcor compte sur divers comités de gestion des risques qui surveillent et traitent les questions émanant du cadre de gestion des risques d'entreprise. Ces comités ont également une composition interfonctionnelle regroupant des membres de la direction et du personnel et comportant des recoupements qui favorisent de riches échanges de points de vue.

Conseil de gestion des risques d'entreprise (CGRE)

Conformément à son mandat, le CGRE doit examiner chaque trimestre la situation du cadre de gestion des risques d'entreprise avant la présentation du rapport matriciel trimestriel des risques et des principaux indicateurs de risque au conseil d'administration, et informer le président et chef de la direction des risques émergents.

Pour remplir son mandat, le CGRE examine :

- un rapport trimestriel des principaux indicateurs de risque;
- des analyses hebdomadaires du capital à risque et du capital à risque des politiques relatives à la combinaison des avoirs, y compris la détermination des prévisions de risques;
- une analyse trimestrielle des liquidités des clients;
- des rapports mensuels sur l'exposition aux risques de contrepartie;
- des rapports trimestriels de conformité des prêts de titres;
- les résultats de l'évaluation annuelle des risques de fraude menée par la direction;
- les recommandations des examens de vérification interne.

Comité de gestion des risques de placement (CGRP)

Conformément à son mandat, le CGRP est responsable des tâches suivantes :

- surveiller les mesures des risques de placement;
- examiner les résultats des tests de tension de la combinaison des avoirs et des tests de contrôle;
- étudier les risques associés aux nouvelles stratégies et aux nouveaux produits de placement;
- proposer des procédures pour mesurer et surveiller les risques, sous réserve de leur approbation par le chef des placements et en respectant les paramètres définis par le conseil et nos clients.

Comité de supervision de la gestion des échanges (CSGE)

Conformément à son mandat, le CSGE est responsable des tâches suivantes :

- surveiller les politiques et les pratiques d'échange;
- approuver le choix des courtiers afin d'assurer des échanges optimaux;
- gérer l'exposition aux risques de contrepartie des courtiers.

Comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information (CGRLTI)

Conformément à son mandat, le CGRLTI est responsable des tâches suivantes :

- participer à la création et à l'orientation future de la stratégie des TI;
- approuver les nouvelles demandes d'évaluation des risques;
- surveiller le respect des politiques et procédures des TI;
- superviser les risques en matière de cybersécurité.

Équipe du plan de continuité des opérations (PCO)

Conformément à son mandat, l'équipe du PCO est responsable des tâches suivantes :

- créer et mettre en place le plan de continuité des opérations prévoyant la reprise après sinistre et la préparation aux pandémies;
- examiner les situations de catastrophes potentielles;
- utiliser des tests actifs et passifs pour évaluer les protocoles de réponse.

Comité de santé et de sécurité au travail

Conformément à son mandat, le comité de santé et sécurité au travail examine les risques liés au milieu physique.

Comité de protection de la vie privée
(nouveau en 2020)

En vertu de son mandat, le comité de protection de la vie privée doit :

- superviser toutes les activités pouvant menacer la vie privée des clients/participants aux régimes;
- élaborer des politiques, des procédures et des mesures de protection de la vie privée;
- promouvoir la formation continue et la sensibilisation du personnel;
- surveiller le respect des politiques;
- enquêter et répondre aux plaintes et aux incidents.

Comité d'évaluation

Conformément à son mandat, l'équipe du comité d'évaluation est responsable des tâches suivantes :

- examiner les évaluations pour tous les placements opportunistes privés locaux et les titres à revenu fixe fondés sur les marges;
- examiner les évaluations des autres actions ouvertes de niveau 2 ou 3 en selon les Normes internationales d'information financière;
- tenir à jour le manuel des procédures d'évaluation conformément aux bonnes pratiques commerciales et à des contrôles internes efficaces.

GOUVERNANCE ORGANISATIONNELLE

Conformément à la *Loi sur Vestcor*, Vestcor a été créée en 2016 en tant que société sans capital-actions à but non lucratif qui appartient à ses membres, actuellement le RRSPNB et le RPENB (les « membres fondateurs ») par l'intermédiaire d'une société actionnaire nommée Société Vestcor.

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de Vestcor sont nommés par Vestcor Corp., suivant les recommandations d'un comité spécial de mise en candidature. Une matrice de compétences est préparée par le comité spécial de mise en candidature afin d'assurer une diversité qui convient d'expérience et de compétences au sein du conseil. Un cabinet de recrutement professionnel peut être engagé afin d'aider le comité à solliciter et à évaluer les candidats en fonction de cette matrice de compétences.

La *Loi sur Vestcor*, l'entente entre membres et les règlements administratifs établissent les tâches et les responsabilités du conseil d'administration. De plus, dans le cadre d'une politique d'indépendance des administrateurs qui cherche à minimiser les conflits potentiels en ce qui concerne le fonctionnement du conseil d'administration, le conseil actuel opère avec l'ensemble de ses neuf administrateurs ayant déclaré leur indépendance totale.

Le conseil a pour principale fonction de superviser les activités de Vestcor à titre d'administrateur des régimes de retraite et d'avantages sociaux et à titre de gestionnaire de placements des fonds gérés. Il s'assure que toutes les opérations de Vestcor sont de nature purement commerciale et que les décisions prises et les gestes posés reposent sur de saines pratiques commerciales dans l'intérêt supérieur de ses clients, comme l'exige la *Loi sur Vestcor*.

Le conseil d'administration est chargé de la gestion et de l'orientation stratégique de Vestcor. Ses tâches englobent, entre autres, la définition de la mission, de la vision et des valeurs de la société; le maintien de relations efficaces avec le président et chef de la direction; et la supervision du processus de planification opérationnelle, de la situation et des résultats financiers, de la gestion des risques, des contrôles internes et systèmes d'information, des ressources humaines, des communications et des relations avec les intervenants. Pour assurer une efficacité constante, le conseil réalise une autoévaluation de ces responsabilités.

Trois comités assistent le conseil dans ses démarches : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité de gouvernance, dont les rapports suivent. La gestion courante de Vestcor est déléguée au chef de la direction, tandis que les questions de placement relèvent du chef des placements.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance opérationnelle en consultant notre site Web au vestcor.org. Des renseignements sont fournis à propos de la législation régissant nos activités, de la composition du conseil, des mandats du conseil et des comités, des lignes directrices relatives aux mises en candidature, de la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, et du code de déontologie et de conduite des affaires.

PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

Les membres du conseil sont tenus d'assister aux réunions du conseil et des comités dont ils sont membres. Le tableau qui suit fait état du nombre de réunions ordinaires tenues et de la participation de chacun des administrateurs nommés.

Administrateur nommé	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de gouvernance	Comité des ressources humaines et de la rémunération
Michael Walton	7/7	5/5	4/4	3/4
Michel Allain	7/7	s.o.	s.o.	4/4
Donna Bovolaneas	7/7	5/5	4/4	s.o.
Tanya Chapman	7/7	s.o.	s.o.	4/4
David Losier	7/7	5/5	4/4	s.o.
Eleanor Marshall	7/7	5/5	s.o.	s.o.
Tim Mawhinney	7/7	s.o.	s.o.	4/4
Daniel Murray	7/7	5/5	s.o.	s.o.
Cathy Rignanesi	7/7	5/5	4/4	s.o.
Nancy Whipp ¹	6/6	s.o.	3/3	3/3

¹ mandat a expiré le 1^{er} octobre 2020

De plus, puisque le mandat de trois administrateurs expirant en 2020, un comité spécial de nomination composé de quatre administrateurs dont le mandat n'expirait pas a été constitué fin 2019 pour entreprendre un processus de recherche d'administrateurs. Ce comité s'est réuni cinq fois pendant l'année, mais ses travaux ont été interrompus en raison de la pandémie de COVID-19. À la reprise de ses activités, la composition et les objectifs du comité spécial de nomination ont été révisés pour tenir compte de la date d'expiration du mandat d'un directeur en juin 2021. Le comité s'est par la suite réuni deux fois de plus au cours de l'année et a embauché une agence de recrutement de cadres pour l'aider dans sa recherche d'administrateurs qualifiés. Le conseil a également approuvé la création d'un comité spécial de rémunération composé de quatre administrateurs chargés de superviser l'examen de la rémunération totale effectué par un consultant indépendant, lequel s'est réuni trois fois au cours de l'année.

Un programme d'orientation des administrateurs aide les nouveaux membres du conseil à comprendre le mandat et les intervenants de Vestcor. Il s'attache principalement à expliquer les rôles et responsabilités du conseil d'administration et des comités connexes. Il détaille également la structure organisationnelle de Vestcor, présente l'équipe de direction et donne un aperçu des industries et des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que de gestion des placements. La direction a assuré l'orientation de chacun des administrateurs.

La formation continue des administrateurs prévoit une exposition aux nouvelles et articles d'intérêt ainsi qu'un programme de séances de formation. En 2020, ces sessions comprenaient un examen des exigences des régimes à risques partagés/prestations cibles, des présentations sur le rendement absolu et les stratégies de placement à faible volatilité de Vestcor et la gestion des risques de placement. Les administrateurs ont également assisté aux webinaires éducatifs destinés aux clients et organisés par Vestcor en 2020, notamment la cybersécurité, la gouvernance et le code de conduite et d'éthique. Vestcor est également devenue société membre de l'Institut des administrateurs de sociétés pour s'assurer que les administrateurs et les membres de la direction ont facilement accès aux meilleures pratiques de gouvernance en constante évolution.

Tous les administrateurs ont participé à un examen complet du cadre de gestion des risques d'entreprise et de la déclaration relative à la tolérance au risque de Vestcor au cours de l'année.

DÉCISIONS DU CONSEIL

Outre les sujets soumis par les comités du conseil (voir les rapports des comités ci-dessous), les principales décisions prises par le conseil d'administration de Vestcor durant l'année terminée le 31 décembre 2020 ont été les suivantes :

- Approbation de la nomination de D. Losier à titre de président du comité des ressources humaines et de la rémunération et J. Noel-Thériault à titre de Secrétaire générale.

- Approbation de la recommandation du comité de gouvernance d'accepter les principes de bonne gestion de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance pour reconnaître l'importance d'une bonne gestion de la part des investisseurs institutionnels;
- Approbation d'une proposition du comité spécial de nomination constitué pour faire face à l'expiration des mandats d'administrateurs en 2020, laquelle recommandait à l'actionnaire, la Société Vestcor, ce qui a été accepté par la suite, de renouveler les mandats de deux administrateurs et, compte tenu de la pandémie actuelle de COVID-19, de reporter les efforts de recherche d'autres administrateurs jusqu'à ce que la situation s'améliore. Le conseil fonctionnera avec neuf administrateurs au lieu de dix jusqu'à ce que la recherche du dernier administrateur manquant puisse reprendre.
- Approbation du groupe de comparaison constitué d'organisation de taille et de complexité semblables à Vestcor, qui sera utilisé pour l'examen de la rémunération totale qui sera effectué par un consultant indépendant.
- Approbation du changement d'indice de référence pour la stratégie de fonds de placement immobilier américain, avec le remplacement de l'indice de rendement global FTSE NAREIT All Equity, en dollars canadiens, par l'indice de rendement global brut MSCI USA IMI Equity REITS, en dollars canadiens.
- Approbation des observations de la direction et des recommandations proposées à la suite de la réception des résultats de l'examen de la rémunération totale des employés et des administrateurs, telle que présentée par le consultant indépendant en rémunération.
- Approbation des versements de rémunération du programme de primes de 2020, y compris le facteur de prime individuelle fondé sur les réalisations du plan d'affaires de 2020 et en tenant compte de la réponse de la direction à la crise actuelle du COVID-19;
- Approbation d'une modification apportée aux contrôles des investissements, y compris les limites quotidiennes du brouillard et des règlements, et les limites des opérations de change.
- Approbation des modifications apportées aux profils des entités de placement de Vestcor daté de 10 février 2020;
- Recommandation à l'actionnaire d'engager à nouveau KPMG comme vérificateur indépendant du Groupe Vestcor pour un mandat triennal (2019-2021), laquelle recommandation a été approuvée;
- Approbation du plan d'activités annuel et des pondérations de 2021 en vue du programme de primes;
- Recommandation à l'actionnaire des budgets d'exploitation et d'immobilisations de 2021 de Vestcor Inc., lesquels ont été approuvés;
- Approbation des objectifs de 2021 pour le président et chef de la direction;
- Approbation du calendrier 2021 des réunions du conseil.

RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les lignes qui suivent font état des rapports des comités du conseil d'administration pour l'année terminée le 31 décembre 2020.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

En vertu de son mandat, le comité de vérification est chargé d'assister le conseil dans la surveillance de l'intégrité des processus d'information et de divulgation financières de Vestcor, notamment :

- la supervision des affaires financières de Vestcor et des entités de placement de Vestcor, notamment la sélection des politiques comptables à suivre pour la préparation des états financiers et la transparence de la divulgation des renseignements financiers;
- la nomination de vérificateurs externes qualifiés et indépendants, ce qui comprend une évaluation annuelle de la qualité de la vérification externe et un examen périodique des politiques du comité concernant la rotation des partenaires de vérification et l'approbation préalable des honoraires de vérification et des autres honoraires du vérificateur externe et leurs répercussions sur l'indépendance du vérificateur;
- le rendement de la fonction de vérification, y compris l'exhaustivité de l'univers de vérification, l'approbation du plan de vérification annuel et une évaluation régulière de l'efficacité de la fonction de vérification interne;
- l'adéquation et l'efficacité des contrôles internes de Vestcor et des systèmes d'information de gestion utilisés pour produire des informations financières et de gestion précises, appropriées et opportunes;
- la solidité du programme et des stratégies de gestion des risques d'entreprise de la direction permettant de repérer et d'atténuer les risques financiers;
- le respect des questions juridiques et réglementaires.

La direction a la responsabilité de préparer des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que ce soit en raison de fraude ou d'erreur, et de veiller au respect des politiques comptables, des processus, des procédures et des systèmes de contrôle interne pertinents pour assurer la conformité aux normes comptables ainsi qu'aux lois et règlements applicables. Le vérificateur externe a la responsabilité de planifier et de réaliser la vérification des états financiers annuels.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020 :

États financiers et autres

- Suite à une évaluation des modifications apportées aux normes GIPS® (Global Investment Performance Standards) en 2020, examen des rapports sur les fonds globaux de certains clients conformément aux normes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 :
 - o Fonds global du RRSPNB;
 - o Fonds global du RPENB;
 - o Fonds global des juges de la Cour provinciale;
 - o Fonds global des DSNB;
 - o Fonds global du Régime de retraite de certains employés syndiqués (CES) des hôpitaux;
 - o Fonds global du régime de pension à risques partagés de la Ville de Fredericton;
 - o Fonds global d'actions internationales à faible volatilité; etavons recommandé leur approbation par le conseil;
- Examen du tableau du rendement des composites conformément aux normes GIPS pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 concernant le composite de régénération de l'environnement d'Énergie Nouveau-Brunswick et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen du tableau du rendement des composites conformément aux GIPS pour l'exercice clos le 30 juin 2020 concernant le composite du RRPPA et recommandation de son approbation par le conseil d'administration;
- Examen des états financiers vérifiés des entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2020 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen des états financiers vérifiés de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2020 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen de l'ébauche du rapport annuel de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2020 et recommandation de son approbation par le conseil sous réserve de l'examen et de l'approbation par le comité de la gouvernance et le comité des ressources humaines et de la rémunération des documents qui les concernent;
- Examen de l'ébauche du communiqué de presse annonçant la publication du rapport annuel de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2020 et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen des états financiers trimestriels non vérifiés des entités de placement de Vestcor et de Vestcor ainsi que l'attestation de la direction pour tout ce qui concerne les changements apportés aux politiques comptables, les estimations comptables d'importance, suffisance des contrôles internes en matière de déclaration financière et les événements qui s'en sont suivis;
- Réception des états financiers vérifiés de l'année terminée le 31 décembre 2019 d'une filiale à propriété exclusive du Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB;
- Suivi de l'achèvement des activités de déclaration financière de la société et des clients;
- Examen des politiques d'évaluation des placements en titres.

Contrôles internes et systèmes d'information

- Suivi de l'avancement des mesures prises par la direction dans le cadre des conclusions des vérifications externes précédentes en matière de contrôle interne;
- Réception d'un rapport mensuel sur l'avancement de la mise en œuvre du système d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux;
- Examen du rapport de contrôle interne de 2020 préparé par la direction et détaillant les processus, les risques et les contrôles clés de Vestcor, et approbation de son envoi aux clients et aux vérificateurs des clients;
- Réception d'un compte-rendu sur le plan stratégique quinquennal des TI de Vestcor.

Gestion des risques

- Achèvement de l'examen annuel de la politique de gestion des risques de fraude et recommandation de son approbation par le conseil d'administration;
- Examen des conclusions de la direction sur l'évaluation des risques de fraude en 2020;
- Examen de la liste annuelle des principaux fournisseurs de Vestcor;
- Examen et approbation des recommandations de la direction au sujet du renouvellement annuel du programme d'assurance organisationnel à des fins de recommandations à l'actionnaire.
- Examen de l'autoévaluation de la cybersécurité par la direction.

Vérification interne

- Examen et approbation d'un cadre de référence pour l'évaluation annuelle de la fonction de vérification interne;
- Réception des rapports de vérification interne trimestriels décrivant les travaux réalisés par la fonction de vérification interne et comprenant des recommandations et les réponses des membres de la direction;
- Examen et approbation des révisions au mandat du vérificateur interne;
- Approbation du plan de vérification interne de 2021, y compris les projets, le budget, l'univers de vérification mis à jour et un plan de perfectionnement quinquennal à l'intention du gestionnaire, vérification interne;
- Examen d'un rapport de suivi provenant du vérificateur interne concernant les réponses de la direction aux recommandations de la vérification interne;
- Rencontre trimestrielle à huis clos avec le vérificateur interne.

Vérificateur externe

- Examen de la mission du vérificateur externe, du plan de vérification, du calendrier, de la dotation en personnel et des coûts des états financiers de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2020 et des états financiers des entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2020 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Autorisation préalable de tous les services de non-vérification, fiscaux et autres devant être assurés par le vérificateur externe conformément à la politique d'approbation préalable des services de vérification et de non-vérification du comité de vérification;
- Examen du rapport des conclusions de la vérification du vérificateur externe sur l'exactitude et l'exhaustivité des activités de conversion des données liées à la mise en place du nouveau système d'administration des régimes de retraites et d'avantages sociaux;
- Examen du rapport des conclusions de la vérification du vérificateur externe visant l'année terminée le 31 décembre 2020 et obtention d'une confirmation de l'indépendance du vérificateur externe;
- Rencontre trimestrielle à huis clos avec le vérificateur externe;
- Réception de commentaires de la direction concernant l'efficacité et la qualité de la vérification externe;
- Évaluation du vérificateur externe donnant lieu à : i) une recommandation à l'actionnaire de renouveler le mandat du vérificateur externe pour une période de trois ans et ii) à une note de service décrivant les attentes du comité et à des recommandations pour l'amélioration du processus de vérification remises au vérificateur externe;
- Révision et confirmation de la politique d'embauche des employés et partenaires du vérificateur externe telle qu'approuvée à l'origine, afin de s'assurer de l'indépendance de la vérification externe.

Objectifs du comité

- Réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du comité de vérification pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions;
- Révision des réalisations du comité de vérification au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020 et discussion des objectifs visant à accroître son efficacité en 2021.

Autres

- Réception d'un résumé des récentes modifications apportées à la législation sur la protection de la vie privée;
- Examen des conclusions relatives à un audit réglementaire de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick ainsi que la réponse de la direction et les plans de remédiation;
- Réception du rapport trimestriel de conformité juridique et réglementaire;
- Réception du rapport trimestriel sur les recours collectifs auxquels Vestcor participe en tant que demandeur, en vertu de ses lignes directrices pour l'investissement responsable.

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité de vérification.

D. Bovolaneas (présidente), D. Losier, E. Marshall, D. Murray, C. Rignanesi, M. Walton (nommé d'office).

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

En vertu de son mandat, le comité de gouvernance est chargé d'aider le conseil d'administration à remplir ses obligations en mettant l'accent sur la gouvernance et les politiques publiques afin d'améliorer les résultats de Vestcor et de garantir que ses politiques et pratiques de gouvernance et de communication respectent les pratiques d'excellence les plus récentes. Pour y parvenir, il examine chaque année le mandat du conseil et de chaque comité connexe, toutes les politiques du conseil et les lignes directrices relatives aux mises en candidature des nouveaux administrateurs. Il supervise également la politique de communication organisationnelle, les programmes d'orientation et de formation des administrateurs, ainsi que le code de déontologie et de conduite des affaires. Le processus d'autoévaluation des administrateurs et du conseil est dirigé par le comité de gouvernance.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020 :

Documents et activités de gouvernance

- Examen et recommandation au conseil de l'approbation des modifications apportées aux mandats du conseil d'administration de Vestcor et de ses comités de gouvernance, de vérification et des ressources humaines et de la rémunération.
- Examen du cadre de la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, politique de rémunération pour le conseil, politique sur les déplacements, code de déontologie et de conduite des affaires, lignes directrices pour la nomination des administrateurs, la matrice des compétences et des mandats des administrateurs et recommandation de leur approbation par le conseil; et examen du projet de divulgation de la gouvernance d'entreprise pour le rapport annuel de 2020 et recommandation de son approbation par le conseil.

Éthique

- Examen d'un rapport annuel de conformité au code de déontologie et de conduite des affaires par le personnel et les administrateurs;
- Réception trimestrielle d'un rapport d'étape de conformité au code de déontologie et de conduite des affaires par le personnel;

Nominations d'administrateurs

- Réception d'une lettre du comité spécial de nomination des administrateurs qui informait notre actionnaire, la Société Vestcor, que deux des trois administrateurs dont le mandat expirait en 2020 souhaitaient être reconduits dans leurs fonctions et qu'un administrateur avait refusé en raison d'autres engagements, et demande à l'actionnaire de participer au processus de nomination;
- Réception d'un rapport d'étape du comité spécial de nomination à l'actionnaire concernant sa décision de suspendre la recherche d'administrateurs en raison de la pandémie de COVID-19. Le comité a également recommandé à l'actionnaire la reconduction des deux administrateurs qui souhaitaient renouveler leur mandat;
- Réorganisation du comité spécial de nomination des administrateurs pour examiner les mandats des administrateurs expirant en juin 2021. Ce comité a ensuite relancé son processus de recrutement d'administrateurs, y compris un examen de la matrice des compétences des administrateurs, la détermination d'une stratégie de recherche, y compris une décision d'engager un consultant externe pour aider à la recherche, à la rédaction du profil du candidat et à l'engagement de l'actionnaire dans le processus; et
- Recommandation de changements aux postes de présidents de comités à compter du 1^{er} avril 2021 pour développer les connaissances des administrateurs et préparer la relève.

Rémunération des administrateurs

- Examen d'une proposition d'évaluation indépendante de la rémunération des administrateurs par un consultant externe en rémunération;
- Examen et approbation d'une philosophie de rémunération des administrateurs à remettre au consultant en rémunération pour son évaluation;
- Réception du rapport final du consultant en rémunération concernant l'évaluation de la rémunération des administrateurs;
- Réception d'un rapport sur la rémunération et les dépenses des administrateurs au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020;
- Approbation d'un rapport sur les demandes de remboursement des frais de déplacement du président et chef de la direction pour l'année terminée le 31 décembre 2020.

Orientation et formation des administrateurs

- Examen d'un sondage post-orientation pour les nouveaux administrateurs et recommandation de son approbation par le conseil d'administration afin d'améliorer le processus d'orientation des administrateurs;
- Renouvellement de l'adhésion de la société à l'Institut des administrateurs de sociétés pour la fourniture de formation et de documentation de référence précieuses à la direction et aux administrateurs.

Efficacité du conseil

- Réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du comité de vérification pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions;
- Réception d'un rapport sur les objectifs d'amélioration du conseil d'administration établie dans le cadre d'un processus d'évaluation du conseil pour 2020;
- Examen de la politique des activités du conseil et recommandation de son approbation par le conseil d'administration;
- Examen des réalisations du conseil d'administration au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020 et discussion des objectifs visant à accroître son efficacité en 2021.

Communications et politique publique

- Examen du plan stratégique de communication de Vestcor révisé et recommandation de son approbation par le conseil;
- Réception d'un rapport de suivi de la couverture médiatique de l'équipe des communications.

Objectifs du comité

- Réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du comité de gouvernance pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions;
- Examen des réalisations du comité de gouvernance au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020 et discussion des objectifs visant à accroître son efficacité en 2021.

Autres

- Réception d'un compte-rendu trimestriel sur les nouveaux mandats potentiels des clients;
- Examen et recommandation de l'acceptation des principes de gouvernance de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance par le conseil;
- Réception d'un résumé du processus d'enregistrement et de maintien du statut de personne autorisée pour chaque administrateur en vertu de la réglementation provinciale sur les valeurs mobilières;
- Réception d'un aperçu des points discutés lors de chaque réunion du conseil d'administration de l'actionnaire tenue en 2020.

Le présent rapport a été approuvé par les membres du comité de gouvernance.

C. Rignanesi (présidente), D. Bovolaneas, D. Losier, D. Murray, M. Walton (nommé d'office)

RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

En vertu de son mandat, le comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR) est chargé d'aider le conseil d'administration à remplir ses obligations concernant la rémunération des employés, la relève des cadres et les politiques et pratiques en matière de ressources humaines. Dans ce cadre, il procède chaque année à l'évaluation du rendement du président et chef de la direction. Il supervise également les changements apportés aux principes de rémunération, à la rémunération et aux avantages sociaux, aux systèmes de primes incitatives, à la structure organisationnelle, au développement du leadership et au plan de relève. De plus, il veille au respect par la direction des lois et règlements en matière d'emploi et supervise les systèmes de gestion des risques afférents aux ressources humaines de Vestcor.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020 :

Évaluation du président et chef de la direction

- Examen annuel du rendement du président et chef de la direction;
- Examen et approbation du rendement du président et chef de la direction par rapport aux objectifs du plan d'affaires pour l'année terminée le 31 décembre 2020.

Rémunération et avantages sociaux des employés

- Examen des ajouts proposés au programme de primes incitatives afin de refléter le poste de chef des opérations de pension et de prestation ainsi que pour clarifier les dispositions relatives aux congés autorisés, et recommandation de leur approbation au conseil d'administration;
- Lancement d'un processus de demande de propositions pour trouver un consultant indépendant en rémunération afin de procéder à une évaluation de la rémunération de tous les postes; examen ultérieur des résultats de cette évaluation et recommandation de leur approbation au conseil d'administration;
- Examen des pondérations individuelles du plan d'affaires annuel pour l'année terminée le 31 décembre 2020 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen des résultats organisationnels de l'année terminée le 31 décembre 2020 par rapport au plan d'activités et recommandation de l'approbation des primes individuelles de rendement par le conseil;
- Examen et recommandation au conseil de l'ensemble des primes pour l'année terminée le 31 décembre 2020.

Cessation d'emploi

- Sans objet. Aucune cessation d'emploi en 2020.

Code de déontologie et de conduite des affaires

- Sans objet. Aucune question soulevée par le comité de gouvernance en 2020.

Structure organisationnelle

- Recommandation au conseil d'administration d'approuver la création de trois nouveaux postes à temps plein pour faire face à la croissance de l'organisation;
- Examen des impacts du plan COVID-19 sur les ressources humaines et sur les efforts continus pour attirer, retenir, motiver et former le personnel, y compris les résultats d'un sondage éclair sur la continuité des activités mené auprès des employés après la première vague;
- Réception d'une proposition de structure organisationnelle dans le cadre de l'élaboration du budget de 2021. La structure proposée comprend trois postes supplémentaires pour l'investissement immobilier privé et en comptabilité afin de garantir une capacité et une résilience appropriées des ressources humaines d'atteindre les capacités et la force nécessaires pour réaliser les objectifs de croissance du plan stratégique d'entreprise de 2019-2024;
- Réception d'organigrammes intégrés mis à jour de Vestcor.

Développement du leadership et plan de relève

- Examen du plan de relève pour le président et chef de la direction et les membres de la haute direction et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen des plans de développement du leadership des dirigeants pour les candidats à la succession choisis;
- Réalisation d'un processus de demande de propositions afin de chercher un nouveau chef des finances en raison du départ à la retraite imminent du titulaire;
- Réception de comptes-rendus réguliers sur les activités de recrutement de la direction.

Planification et politiques des ressources humaines

- Examen du plan stratégique des ressources humaines de 2020 détaillant les objectifs à court, moyen et long terme visant à construire l'infrastructure de Vestcor qui favorisera une croissance prudente du nombre de clients tout en réduisant l'exposition au risque d'entreprise et en assurant la viabilité de l'organisation, et recommandation de son approbation par le conseil.

Surveillance de la conformité

- Réception de l'attestation trimestrielle de la direction concernant la conformité réglementaire à diverses exigences prévues par la loi.

Gestion des risques

- Réalisation de l'enquête bisannuelle sur le milieu de travail de 2020 pour mesurer la satisfaction des employés;
- Réalisation de l'enquête bisannuelle sur le leadership de 2020;
- Suivi des indicateurs de rendement clés trimestriels liés aux questions de ressources humaines, notamment les postes vacants, l'absentéisme, le maintien en poste et la formation;
- Examen des aspects de gestion des risques que le comité a été chargé de surveiller, notamment l'efficacité du leadership du président et chef de la direction, l'intégrité du fonctionnement de la société et sa capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié.

Objectifs annuels du comité

- Examen du mandat du comité pour le rendre plus clair et s'assurer que les responsabilités restent adaptées, et recommandation de son approbation par le conseil;
- Établissement des objectifs du comité pour l'année terminée le 31 décembre 2020 sous la forme d'un tableau de bord du comité et examen des réalisations ultérieures tout au long de l'année.

Autres

- Chaque trimestre, réalisation et examen d'une évaluation de l'efficacité et de l'efficacéité du comité;
- Examen de la section « Commentaires sur la rémunération et analyse » du rapport annuel de Vestcor 2020, et recommandation de son approbation par le conseil.

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité des ressources humaines et de la rémunération.

D. Losier (président), M. Allain, T. Chapman, T. Mawhinney et M. Walton (nommé d'office)

COMMENTAIRES SUR LA RÉMUNÉRATION ET ANALYSE

Les commentaires sur la rémunération et l'analyse qui suivent expliquent les processus qu'a suivis Vestcor au cours de l'année et qui devraient s'appliquer à Vestcor dans le futur.

GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le conseil d'administration est responsable de la surveillance des principes, des politiques et des programmes de rémunération de Vestcor. Il approuve le programme de rémunération et les primes, y compris la rémunération du président et chef de la direction, d'après les recommandations du comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR).

MANDAT DU CRHR

Le CRHR aide le conseil d'administration à remplir ses obligations concernant l'élaboration des politiques de rémunération des employés, la relève des cadres et l'établissement des politiques et pratiques en matière de ressources humaines.

Il est constitué de quatre administrateurs et du président du conseil, nommé d'office. Le comité se réunit au moins trois fois par année. Des conseillers externes en ressources humaines peuvent être utilisés pour l'aider à remplir son mandat.

Le mandat du CRHR est décrit au vestcor.org/gouvernance, sous l'onglet « Comités du conseil » et « Comité des ressources humaines et de la rémunération ».

Principales responsabilités du comité :

- Participer à l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction, y compris l'établissement de buts et d'objectifs mesurables, et formuler des recommandations concernant les ententes de rémunération, y compris les primes de rendement;
- Élaborer des principes de rémunération qui énoncent les règles à suivre pour prendre des décisions de rémunération correspondant aux objectifs opérationnels, aux activités et aux risques de Vestcor;
- Superviser les changements à apporter à l'échelle de rémunération concurrentielle, aux systèmes de prime de rendement, aux programmes d'avantages sociaux des employés et aux politiques opérationnelles sur les déplacements et les dépenses;
- Recommander des changements à apporter à la structure de l'organisation, à la nomination des dirigeants, aux descriptions de poste et aux dispositions concernant la cessation d'emploi d'un membre de la direction;
- Étudier des initiatives de Vestcor en matière de leadership et des plans de relève pour les employés clés;
- Approuver un plan stratégique de ressources humaines à long terme prévoyant des stratégies et des politiques susceptibles d'attirer et de retenir des employés compétents;
- Examiner les primes destinées aux employés admissibles et formuler des recommandations au conseil d'administration.

CONSEILS INDÉPENDANTS

Le CRHR a fait appel à l'aide de Willis Tower Watson, un conseiller indépendant en rémunération au cours de l'année pour fournir des conseils concernant un examen de la rémunération globale pour tous les postes de Vestcor dans le contexte des principes de rémunération de Vestcor. L'examen est en général basé sur un groupe de comparaison représentatif du marché des postes des employés. Dans le cas des postes au sein des placements et de l'administration, le groupe de comparaison était composé de fonds de pension d'envergure et emploie des stratégies de placement de complexité similaires. Les postes des services d'administration ont été comparés à des postes similaires dans l'industrie, après rajustement tenant compte des différences régionales, ainsi que d'autres organisations du Canada atlantique. Les résultats et les implications de cet examen devraient être finalisés au début de 2021.

Vestcor participe également, de façon régulière, à des enquêtes sur la rémunération effectuées par des experts-conseils en rémunération et elle les utilise pour assurer une surveillance régulière des tendances en matière de rémunération, les cerner et les signaler au CRHR.

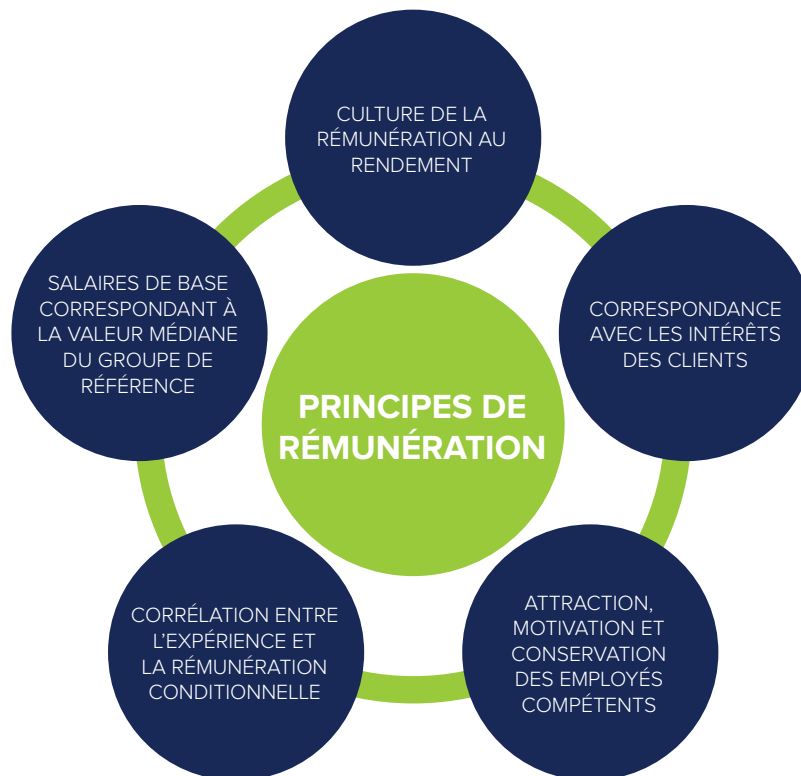
PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION ORGANISATIONNELLE

Vestcor a la conviction que les employés représentent le fondement du bon fonctionnement de la société et elle est déterminée à leur fournir un milieu de travail positif et une rémunération concurrentielle. Elle estime également que la réalisation de sa mission sera facilitée si elle harmonise l'intérêt supérieur des employés et ceux de ses clients.

Des principes de rémunération ont en conséquence été élaborés pour atteindre les objectifs suivants :

- Offrir un système de rémunération concurrentiel axé sur le rendement et sur les pratiques du marché;
- Attirer et retenir des personnes hautement compétentes;
- Renforcer la stratégie, la culture et les politiques de Vestcor;
- Appuyer la sensibilisation aux objectifs stratégiques individuels, collectifs et organisationnels, et favoriser leur réalisation;
- Renforcer la réputation de Vestcor en tant qu'employeur de choix;
- Traiter les employés de manière équitable.

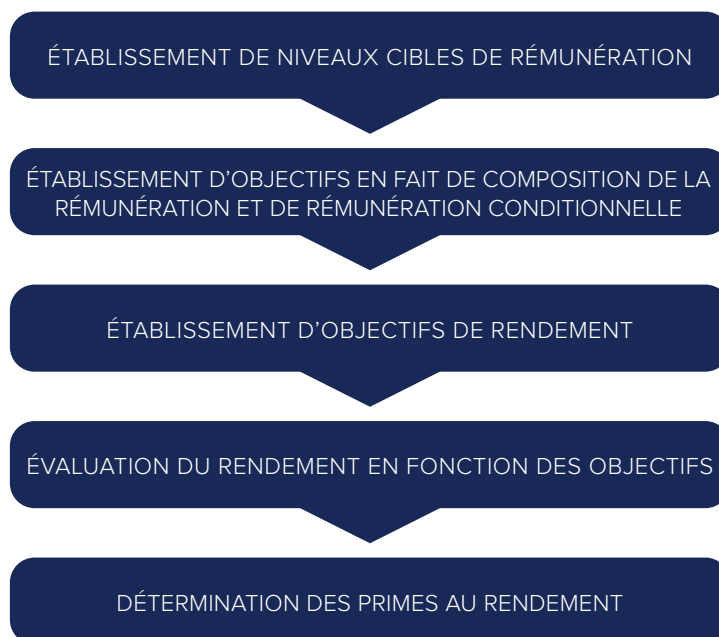
Les règles sur lesquelles ces principes reposent peuvent se résumer comme suit :



GESTION DES RISQUES LIÉS À LA RÉMUNÉRATION

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le processus annuel de détermination de la rémunération comprend les étapes ci-dessous :



Établissement de niveaux cibles de rémunération

Le CRHR examine chaque année la conception et les niveaux de rétribution du programme de rémunération de ses groupes de comparaison afin de s'assurer que les programmes de Vestcor demeurent concurrentiels. Les données du marché obtenues dans le cadre de diverses enquêtes sur la rémunération et les salaires sont examinées dès qu'elles sont disponibles. Un conseiller en rémunération indépendant est invité à procéder à un examen de la rémunération globale au moins tous les quatre ans. Les données sur la rémunération provenant de l'information publique divulguée par d'autres organisations d'homologues similaires sont également prises en considération.

Le CRHR examine en outre chaque année s'il convient de changer le programme de primes incitatives.

Établissement d'objectifs en fait de composition de la rémunération et de rémunération conditionnelle

La rémunération globale englobe le salaire de base, les avantages sociaux et, dans le cas des employés concernés, les primes de rendement. Sa composition varie selon le poste, en fonction de la capacité de l'employé d'influer sur le rendement. Pour la déterminer, on tient compte des pratiques en vigueur dans le secteur et des principes de rémunération de Vestcor, notamment la correspondance avec l'intérêt des clients. Pour décourager la prise de risques à court terme, une part substantielle des primes de rendement porte sur un cycle de quatre années.

Établissement d'objectifs de rendement

Chaque année, le conseil approuve un plan d'activités annuel cherchant à faciliter la réalisation du plan stratégique quinquennal de Vestcor. Le plan annuel comporte un ensemble équilibré d'objectifs et d'initiatives clés de rendement administratifs, opérationnels et financiers, et en matière de stratégie de placement. Chacun de ces objectifs et initiatives clés de rendement est ensuite pondéré selon son importance dans le plan stratégique global. Le président et chef de la direction délègue les initiatives clés aux équipes fonctionnelles selon leurs rôles et responsabilités spécifiques.

Évaluation du rendement en fonction des objectifs

Le rendement de Vestcor est alors évalué en fonction de ces objectifs de rendement et du plan d'activités annuel. Les rendements des placements par rapport aux indices de référence de la politique de placement des clients, les rendements nominaux des placements par rapport aux objectifs de placement à long terme des clients et d'autres indicateurs clés de performance financière sont évalués quantitativement par rapport aux objectifs, tandis que la réalisation des principales initiatives du plan d'activités est évaluée à la fois quantitativement et qualitativement. Le président et chef de la direction présente au CRHR des recommandations quant aux facteurs à employer pour évaluer la réalisation de chacun des éléments du plan d'activités annuel.

Détermination des primes de rendement

Le CRHR doit soumettre à l'approbation du conseil le montant de la rémunération au rendement du président et chef de la direction et le facteur de pondération global à utiliser en fonction des évaluations susmentionnées tout en faisant preuve de discrétion lorsque cela est justifié. Le président et chef de la direction ne prend pas part à la discussion. Il examine à son tour les évaluations du rendement de chaque personne assujettie au programme de primes et accorde à chacun sa prime individuelle en fonction de sa contribution.

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION

Le programme de rémunération est détaillé dans la pièce A, à la page 52. Il est composé d'un salaire, d'avantages sociaux et de primes incitatives au rendement individuelles pour tout le personnel, ainsi que, dans le cas de certains membres du personnel, d'un programme de primes fondées sur le rendement annuel et à long terme des placements.

Pour harmoniser le programme de rémunération avec la politique de rémunération énoncée ci-dessus, le CRHR l'a mis au point avec l'aide d'un consultant indépendant. Les niveaux de rémunération totaux font l'objet d'évaluations périodiques de la part de consultants externes et d'enquêtes externes auprès de pairs du domaine des régimes de retraite institutionnels.

Salaires et avantages sociaux

Le salaire de base est déterminé selon un barème salarial rattaché à chaque poste, après la reconnaissance des responsabilités propres au poste. Les avantages sociaux accordés par Vestcor à ses employés à temps plein comprennent des vacances et des congés de maladie, l'assurance-vie, l'assurance invalidité, une assurance médicale complémentaire, l'assurance des soins dentaires et un programme d'aide aux employés.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, tous les employés à temps plein cotisent au Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB). Ce dernier assure, au départ à la retraite, une pension équivalant à 1,4 % des gains ouvrant droit à pension jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant à droit de pension (MGAP) pour chaque année civile ou année partielle, plus 2 % des gains annualisés en sus du MGAP. Le régime prévoit un facteur de réduction pour retraite anticipée dans le cas de départs à la retraite avant l'âge de 65 ans. L'indexation dépend du rendement du RRSPNB, au sens de la politique de financement du RRSPNB. Les employés dont le revenu dépasse le montant requis pour toucher la pension maximale (Canada) précisée dans les dispositions juridiques du RRSPNB au cours de l'année participent également à un régime compensatoire parrainé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Avant le 1^{er} janvier 2014, tous les employés à temps plein participaient au régime de retraite créé en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (LPRSP). La Loi prévoyait une pension au départ à la retraite qui équivalait, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, à 1,3 % de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives de gains jusqu'à concurrence du MGAP, plus, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, 2 % de l'excédent de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives sur la moyenne annuelle du MGAP, multipliée par les années de service ouvrant droit à pension. Les prestations de base préindexées cumulées en vertu de la LPRSP jusqu'au 1^{er} janvier 2014 ont été garanties par le gouvernement provincial.

Système de primes annuelles

Tous les membres à temps plein du personnel sont admissibles à un système de primes annuelles (SPA) s'ils sont employés depuis au moins six mois.

Chaque poste est associé à un système de primes d'accomplissements individuels et les postes de placement admissibles peuvent aussi donner droit à une prime calculée selon une évaluation quantitative du rendement des placements. Le rendement des placements correspond quantitativement aux rendements des placements à valeur nette ajoutée de l'**ensemble des fonds** sur un an et sur une base cumulative de quatre ans, calculés par rapport à un objectif annuel fixé par le conseil. Les rendements à valeur ajoutée nets représentent le rendement de placement brut qui dépasse les rendements des indices de référence fixés par les politiques de placement après déduction de tous les coûts de gestion. Le nombre de primes accordées est limité à un seuil maximal de deux fois l'objectif (84 pb) après coûts. Les résultats de placement annuels ont une pondération relativement inférieure à ceux sur quatre ans afin de renforcer l'importance de l'homogénéité sur une période plus longue et de favoriser la conservation du personnel. Le volet individuel du SPA est calculé sous forme d'un pourcentage du salaire, pondéré en fonction du rôle et de l'impact que chaque employé admissible a sur la réalisation des objectifs du plan d'activités organisationnel.

Le SPA comprend également une prime d'équipe pour les rendements de valeur ajoutée des classes d'actifs des portefeuilles à gestion active visant à encourager le travail d'équipe dans ces classes d'actif. Chaque membre du personnel de placements est uniquement regroupé dans l'une des cinq équipes admissibles à une prime d'équipe selon les classes d'actifs, que sont le revenu fixe, les placements quantitatifs, les actions, les négociants et les marchés privés. Les autres employés ne sont pas visés par la prime d'équipe, compte tenu de la portée étendue de leurs responsabilités.

Systemes de primes à long terme

Vestcor est également dotée d'un système de primes à long terme (SPLT) pour le personnel des placements et de la recherche ainsi que pour le président et chef de la direction et le chef des finances, si toutefois ils travaillent depuis au moins quatre ans. Le SPLT vise à renforcer la concordance entre l'intérêt supérieur des employés et les objectifs de rendement à long terme des placements ainsi que la stratégie organisationnelle, et à aider à attirer et conserver le personnel clé. Il est fondé sur le rendement des placements globaux de fonds dépassant les indices de référence des politiques de placement et les coûts de gestion des placements approuvés par le conseil, mesurés sur une période rétroactive de quatre années consécutives. Les primes du SPLT sont limitées à un seuil maximal cible de 75 pb après coûts.

INCIDENCE DU RENDEMENT

Le résumé du programme de placements de Vestcor, comme en témoignent plusieurs mesures d'évaluation du rendement à court et à long terme, est le suivant :

- Le **rendement nominal dû à la gestion active**, pour les mandats d'investissement pour lesquels nous avons un pouvoir discrétionnaire total de gestion pour laquelle nous exerçons une discrétion complète, est de 6,96 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, ce qui représente environ 1,3 milliard de dollars en gains bruts pour l'ensemble du programme de placement. Le rendement annualisé de la gestion active des quatre dernières années ayant pris fin le 31 décembre 2020 a atteint 7,15 %, ce qui représente environ 5,0 milliards de dollars en gains de placements cumulatifs.
- L'environnement d'investissement difficile de 2020 a eu pour conséquence que les **rendements relatifs totaux des fonds** ont été inférieurs à la moyenne pondérée combinée des indices de référence de la politique d'investissement des clients pour l'année terminée le 31 décembre 2020, ce qui représente une perte de 16,8 points de base, déduction faite de tous les frais de gestion. Un point de base correspond à 1/100^e de 1 %. Cette situation a entraîné une perte de placement nette d'environ 31,9 millions de dollars en 2020. Toutefois, sur la période plus longue et plus importante de quatre ans allant jusqu'au 31 décembre 2020, le programme de placement a produit un rendement positif de 56,9 points de base de valeur par an par rapport aux indices de référence des clients, ce qui correspond à un rendement net des placements de plus de 369,4 millions de dollars.

Le tableau suivant fait état de la rémunération versée, à l'exclusion de la rémunération des administrateurs (voir page 51), au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020.

	2020 (en milliers de dollars)		2019 (en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux (à l'exclusion des primes de rendement)	13 391,1	\$	12 818,1	\$
Primes de rendement :				
SPA : rendement relatif net des placements	774,2	\$	946,7	\$
SPA : rendement individuel	1 700,5		1 840,8	
Total du SPA	2 474,7		2 787,5	
SPLT	1 951,8		2 513,4	
Total des primes de rendement	4 426,5	\$	5 300,9	\$

Durant l'année terminée le 31 décembre 2020 et compte tenu de la difficulté constante de conserver les talents au sein d'un environnement concurrentiel, le conseil a approuvé une modeste augmentation de salaire liée au coût de la vie ainsi qu'une hausse au mérite. Le conseil a par ailleurs approuvé la création de trois postes à temps plein à compter du 2020 ce qui a permis à Vestcor de renforcer notre capacité opérationnelle en fonction de notre croissance continue. Ces impacts sont présentés dans le tableau ci-dessus en tant que « Le salaire, les avantages sociaux à l'exclusion des primes de rendement ».

La diminution nette des primes de rendement reflète, pour le personnel de placements admissible, les résultats de la valeur ajoutée négative sur un an et positive sur quatre ans de la gestion active après les coûts dont il est question dans la section ci-dessus, partiellement compensée (pour l'ensemble du personnel) par la création de trois postes supplémentaires au cours de l'année, par les changements apportés aux salaires de base et par les réalisations du plan d'activités pour l'année (voir pages 48 - 49).

RÉMUNÉRATION EN FONCTION DU RENDEMENT DES PLACEMENTS

La rémunération en fonction du rendement vise à encourager l'harmonisation de l'intérêt supérieur des employés avec ceux des clients, en établissant notamment un bon équilibre entre l'optimisation des rendements à long terme et la réduction des risques. Dans le cadre de la rémunération au rendement, le rendement des placements peut être classé en deux catégories : i) les rendements à valeur relative nette à long terme comparativement aux indices de référence et ii) les rendements nominaux à long terme des fonds globaux et les autres réalisations au titre du plan d'activités.

Le tableau ci-dessous compare les versements de primes totaux accordés pour les rendements nets annualisés à long terme dépassant les indices de référence fixés par les politiques de placement. La corrélation graphique qui en découle révèle un lien relativement étroit entre les primes réelles, pour lesquelles il existe des plafonds, et le rendement des placements à long terme, comme prévu dans la conception du système de primes.

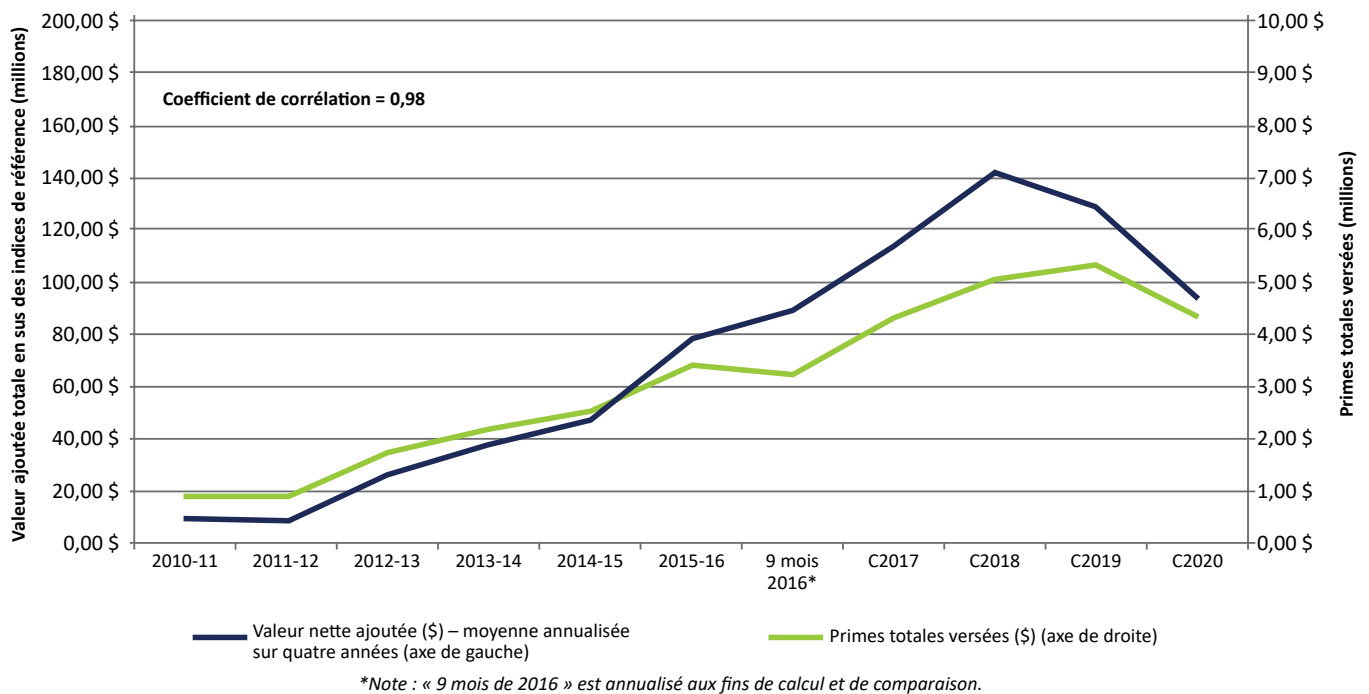


TABLEAU SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION

Le tableau sommaire de la rémunération qui suit fait état de renseignements sur la rémunération durant les trois dernières années du président et chef de la direction, du chef des finances et des trois autres postes clés suivants de la direction les mieux rémunérés (chacun est un membre de la haute direction désigné). Les données communiquées sont basées sur des **périodes annuelles** et sont exprimées en dollars.

Nom et poste	Année	Salaire en \$	SPA ¹ en \$	SPLT ¹ en \$	Cotisation de retraite ² \$	Tous les autres montants ³ \$	Rémunération totale \$
John Sinclair Président et chef de la direction	2020	375 050	355 096	326 316	136 815	2 394	1 195 671
	2019	375 047	432 721	450 000	136 584	2 225	1 396 578
	2018	351 389	452 438	450 000	128 933	2 333	1 385 093
Jonathan Spinney Chef des placements et vice-président, Placement quantitatif et recherche appliquée	2020	274 896	152 064	219 357	31 647	2 251	680 215
	2019	255 008	230 518	280 500	29 471	2 132	797 630
	2018	245 829	197 128	269 500	29 167	2 000	743 624
James Scott Vice-président, Revenus fixes	2020	251 958	143 651	164 463	29 193	2 178	591 443
	2019	240 008	147 263	216 000	27 866	2 087	633 224
	2018	230 000	121 891	207 000	27 562	1 958	588 411
Mark Holleran Vice-président, Actions	2020	229 996	158 216	150 105	26 843	2 111	567 271
	2019	223 035	142 723	200 700	26 050	2 034	594 543
	2018	221 105	126 560	198 000	26 492	1 928	574 085
Jan Imeson Chef des finances	2020	233 015	91 309	101 375	27 166	739	453 604
	2019	228 510	122 509	137 088	26 636	718	515 460
	2018	224 000	131 680	134 400	26 920	702	517 702

¹ Le SPA et le SPLT gagnés dans une année sont versés dans l'année qui suit la remise de la prime.

² La colonne « Cotisation de retraite en \$ » illustre les cotisations versées par l'employeur au cours de l'année selon la combinaison du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et la Convention de retraite (CR). Les cotisations de l'employé connexes sont exigées selon les dispositions du régime. Comme il est établi dans le contrat de travail de M. Sinclair, les versements des primes de rendement de ce dernier sont des gains ouvrant droit à pension aux fins de cotisation de l'employeur et de l'employé destinée aux régimes et à la CR. Les versements des primes de rendement pour tout autre employé admissible ne sont pas assujettis à ces exigences.

³ Les montants notés dans la colonne « Tout autre en \$ » comprennent le coût d'adhésion à un régime de soins de santé privé postérieur à la retraite et versé par l'employeur, l'assurance-vie collective, l'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident et une allocation de stationnement.

APERÇU DU SYSTÈME DE PRIMES ANNUELLES DE RENDEMENT (SPA)

Le montant de 2 474,7 \$ (en milliers de dollars) correspondant au SPA englobe le rendement des placements et une composante rattachée à la réalisation du plan d'activités.

La composante du **SPA liée au rendement des placements** s'est chiffrée à 774,2 \$ (en milliers de \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (2019 - 946,7 \$). Le quart de ce montant est basé sur la valeur ajoutée nette de l'année courante et le reste, sur la valeur ajoutée nette annualisée en sus des indices de référence des quatre plus récentes années ayant pris fin le 31 décembre 2020. La valeur ajoutée nette de 2020 a correspondu à (16,8) points de base (pb) (2019 – 48,7 pb) et la valeur nette ajoutée annualisée à long terme est de 56,9 pb (2019 – 85,9 pb).

Voici un tableau sommaire des valeurs ajoutées des périodes précédentes utilisées pour la détermination de la valeur nette ajoutée cumulée à long terme du SPA :

	Valeur nette ajoutée (pb)	Pourcentage de l'objectif (%)
Année terminée le 31 décembre 2017	89,3	212,7
Année terminée le 31 décembre 2018	103,4	246,2
Année terminée le 31 décembre 2019	48,7	115,9
Année terminée le 31 décembre 2020	(16,8)	(39,3)
Annualisée à long terme (sur 4 périodes financières)	56,9	135,6

Le **système de primes annuelles liées aux réalisations du plan opérationnel** s'élève à 1 700,5 \$ (en milliers de dollars) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Cette composante se base sur un facteur de réalisation de 1,37 fois l'objectif global approuvé par le conseil d'administration, comparativement à 1,57 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

La composante individuelle du SPA est fondée sur les réalisations relatives au plan d'activités annuel. Ce dernier comporte des indicateurs de rendement clés ainsi que des plans d'action et des initiatives précis axés sur les cinq principaux objectifs du plan stratégique organisationnelle énumérés dans le tableau suivant. Le conseil établit un taux de pondération pour chaque objectif clé au début de chaque année. Le taux de pondération reflète les directives données aux cadres aux fins de la priorisation des activités de mise en œuvre du plan d'activités.

La pandémie de COVID-19 et les décrets d'état d'urgence qui en ont résulté dans tout le Canada ont entraîné de nombreux défis inévitables que la direction a dû relever pour atteindre les objectifs du plan d'activités ayant des échéances établies. En conséquence, le conseil d'administration, en consultation avec le CRHR, a exercé son pouvoir discrétionnaire dans l'analyse des résultats de quatre des trente-quatre indicateurs clés de rendement de notre plan d'activités. Il a été déterminé que ces éléments particuliers du plan d'activités à échéances établies ont été affectés par des circonstances liées à la COVID-19 échappant au contrôle de la direction. En particulier, le conseil d'administration a tenu compte de la période pendant laquelle seules les entreprises de services essentiels étaient autorisées à fonctionner au Nouveau-Brunswick (c.-à-d. du 17 mars au 8 mai) ainsi que des mesures prises par la direction pour atténuer les défis associés à de telles restrictions et a déterminé qu'une prime cible serait appropriée pour les quatre objectifs en question. Aucun ajustement aux trente autres objectifs n'a été envisagé.

L'obtention des rendements à long terme requis par chaque client des régimes de retraite ou autres dans un contexte à risque maîtrisé constituait l'objectif premier de Vestcor en matière de rendement des placements au cours de l'année 2020. Cet objectif représente donc le pourcentage le plus élevé de la pondération. Le rendement global brut du fonds dû à la gestion active, tous clients confondus, a atteint 6,96 % pour l'année terminée le 31 décembre 2020, ce qui donne un rendement brut annualisé de 7,15 % pour les quatre années les plus récentes ayant pris fin le 31 décembre 2020, et surtout, un taux brut de 7,27 % par année depuis la création de Vestcor en 1996.

Objectifs clés	Pondération 2020	Résultat
Améliorer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle pour favoriser la croissance et la durabilité	20 %	A surpassé les attentes
Améliorer l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux de nos clients et répondre aux besoins en services de gestion des placements à long terme grâce à des pratiques prudentes axées sur le risque et à des améliorations bien exécutées des services	50 %	A satisfait aux attentes
Définir l'« expérience client » optimale et créer des systèmes pour permettre la reproduction cohérente de cette expérience au cours des cycles de croissance	5 %	A surpassé les attentes
Renforcer les relations des intervenants avec les actionnaires, les fiduciaires clients, les participants aux régimes, les groupes d'employeurs et les responsables de l'élaboration des politiques	12,5 %	A satisfait aux attentes
Continuer d'investir dans des améliorations technologiques visant à améliorer l'expérience de nos clients, à fournir des capacités de traitement et de production de rapports plus automatisées, à élargir notre stratégie de gestion des données (investissement et administration), tout en protégeant la vie privée et en minimisant les risques de cybersécurité	12,5 %	A surpassé les attentes

Pour fixer ces facteurs de réalisation, le conseil a pris en compte les indicateurs de rendement clés associés à chacun des objectifs principaux de la mission ainsi que les réalisations qui suivent.

OBJECTIFS CLÉS RÉALISATIONS DU PLAN D'ACTIVITÉS (ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2020)

Améliorer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle pour favoriser la croissance et la durabilité

- Examen de notre cadre de gestion des risques d'entreprise afin de prendre en compte les risques pour la croissance et le développement durable ainsi que l'appétit pour le risque.
- Acceptation publique des principes de bonne gestion de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance.
- Formulation de budgets d'exploitation et d'investissement dynamiques pour 2021 avec une analyse granulaire supplémentaire par secteurs d'activité, divisions et équipes.
- Remplacement de notre forum annuel des clients (durant la pandémie de COVID-19) par une série de conférences virtuelles afin de traiter en toute sécurité divers sujets qui intéressent les clients.
- Participation du président du conseil aux réunions semestrielles des actionnaires afin d'assurer une relation efficace et une communication opportune entre les actionnaires et le conseil d'administration de Vestcor.
- Réalisation et analyse des résultats de notre enquête bisannuelle sur l'environnement de travail pour mesurer la satisfaction des employés et de l'enquête sur le leadership global pour obtenir une rétroaction efficace et améliorer les compétences de leadership.
- Élargissement des plans de relève des dirigeants pour englober tous les niveaux de gestion.
- Début du recrutement pour le poste de chef des finances en raison d'un départ à la retraite prévu.
- Mise à jour des indicateurs clés de rendement des ressources humaines pour assurer un suivi efficace de l'engagement des employés.
- Avec l'aide d'experts indépendants, réalisation d'une évaluation de la rémunération globale par rapport aux pairs, comprenant une analyse des tendances évolutives des régimes de primes afin d'encourager l'alignement avec les intérêts des clients.
- Avant l'expiration du contrat de location de nos bureaux, nous avons planifié l'aménagement de nouveaux espaces de bureaux et coordonné le déménagement des nouveaux bureaux, qui s'est achevé au début du mois de janvier 2021.
- Actualisation de la déclaration de protection de la vie privée, comprenant la création d'un comité de protection de la vie privée, un plan d'intervention détaillé et une formation de sensibilisation des employés.

Améliorer l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux de nos clients et répondre aux besoins en services de gestion des placements à long terme grâce à des pratiques prudentes axées sur le risque et à des améliorations bien exécutées des services

- Achèvement de la mise en œuvre et de la formation du portail Web des employeurs, le dernier module du nouveau système d'administration.
- Performance d'investissement à long terme continue de dépasser les objectifs annualisés des clients du fonds total à long terme à des niveaux de risque très faibles.
- Réorienté avec succès les ressources administratives pour relever les défis opérationnels de la pandémie de COVID-19 et les impacts de la mise en œuvre du nouveau système d'administration en priorisant les ressources internes sur l'exécution des services clients urgents ou critiques.
- Création d'un fonds commun de placement immobilier privé à capital variable pour répondre à l'intérêt croissant des clients envers cette catégorie d'actifs et achèvement des transferts de certaines propriétés détenues directement.

Définir l'« expérience client » optimale et créer des systèmes pour permettre la reproduction cohérente de cette expérience au cours des cycles de croissance

- Poursuite de l'évaluation des capacités de prestation de services aux clients par rapport aux pairs.
- Élaboration d'un dossier et de protocoles complets pour l'accueil des clients.

Renforcer les relations des intervenants avec les actionnaires, les fiduciaires clients, les participants aux régimes, les groupes d'employeurs et les responsables de l'élaboration des politiques

- Ajout d'un nouveau gestionnaire des relations avec les clients investisseurs pour leur offrir des services cohérents et rapides.
- Création de vidéos éducatives sur le site Web de Vestcor pour les clients et les participants aux régimes ainsi que d'une vidéo éducative pour employeurs sur le portail des employeurs du système d'administration.
- Direction de la mise à jour des stratégies de communication des clients avec les participants aux régimes.
- Réponse à des demandes de renseignements sur les services de Vestcor de la part de plusieurs parties potentiellement intéressées.

Continuer d'investir dans des améliorations technologiques visant à améliorer l'expérience de nos clients, à fournir des capacités de traitement et de production de rapports plus automatisées, à élargir notre stratégie de gestion des données (investissement et administration), tout en protégeant la vie privée et en minimisant les risques de cybersécurité

- Mise à niveau de tous les équipements et de l'infrastructure du réseau afin d'améliorer les capacités de sauvegarde et la résilience du système.
- Ajout de nouveaux outils de cybersécurité, dont un logiciel supplémentaire pour bloquer les dispositifs non autorisés tentant d'accéder au réseau de Vestcor.
- Configuration d'un nouveau site de reprise après sinistre, entièrement équipé et connecté, afin de fournir un lieu de repli sûr et sécurisé pour les opérations en cas de sinistre. Ce site a été utilisé dans le cadre de notre plan d'intervention initial contre la COVID-19 pour isoler les rôles critiques afin de maintenir les services essentiels.
- Mise à niveau des installations et des équipements de notre centre de données secondaire, utilisé à des fins de redondance du système.
- Réalisation de l'étude initiale pour la mise en œuvre d'un système de gestion des ordres de bourse afin de fournir des capacités de conformité prétransaction et posttransaction et de traitement de bout en bout des transactions.

APERÇU DU SYSTÈME DE PRIMES À LONG TERME (SPLT)

La composante à long terme du SPLT s'est chiffrée à 1 951,8 \$ (en milliers) pour l'année terminée le 31 décembre 2020. Elle est fondée sur les rendements nets annualisés supérieurs à l'indice de référence des fonds globaux durant les quatre années les plus récentes.

L'effet des résultats du SPLT est différent de celui de la composante des résultats à long terme du SPA, car l'objectif maximal du premier est de 75 pb après déduction des frais, comparativement à 84 dans le cas du deuxième.

Voici un tableau sommaire des valeurs ajoutées nettes utilisées pour la détermination de la valeur annualisée du SPLT.

	Valeur nette ajoutée (pb)	Pourcentage de l'objectif (%)
Année close le 31 décembre 2017	89,3	243,4
Année close le 31 décembre 2018	103,4	286,0
Année close le 31 décembre 2019	48,7	120,2
Année close le 31 décembre 2020	(16,8)	(40,0)
Annualisée à long terme	56,9	145,0

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs est fixée par les règlements administratifs de Vestcor. Les administrateurs touchent une provision annuelle et une indemnité quotidienne pour leur présence aux réunions et le temps de préparation. Les administrateurs qui se déplacent pour assister aux réunions obtiennent le remboursement de leurs frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que d'autres frais dans une limite raisonnable, ainsi que pour les autres dépenses comme l'utilisation d'une automobile en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

Administrateur	Provision annuelle \$ (dollars)	Indemnités quotidiennes pour les réunions du conseil et des comités \$ (dollars)	Rémunération totale ¹ \$ (dollars)	Remboursement des frais de déplacement \$ (dollars)
Michael Walton ²	25 000	20 000	47 284	303
Michel Allain	10 000	5 250	15 909	425
Donna Bovolaneas ³	15 000	10 400	25 463	324
Tanya Chapman	10 000	4 900	15 541	—
David Losier ⁴	15 000	13 900	30 296	1 045
Eleanor Marshall	10 000	6 300	17 014	290
Tim Mawhinney	10 000	5 250	15 909	331
Daniel Murray	10 000	5 600	16 314	42
Cathy Rignanesi ⁵	15 000	11 950	28 244	34
Nancy Whipp ⁶	15 000	6 550	15 445	853

¹ Comprend le coût des retenues obligatoires versées par l'employeur

² Président du conseil d'administration

³ Présidente du comité de vérification

⁴ Vice-président du conseil d'administration, président du comité des ressources humaines et de la rémunération du 10 février 2020 au 31 décembre 2020

⁵ Présidente du comité de gouvernance

⁶ Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération jusqu'au 10 février 2020

Le coût de fonctionnement total du conseil d'administration de Vestcor, y compris les indemnités quotidiennes, l'orientation des administrateurs et la formation du conseil, au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020 s'est chiffré à 227 400 \$ (224 500 \$ au 31 décembre 2019), plus des remboursements des frais de déplacement et d'hébergement de 4 000 \$ (27 000 \$ au 31 décembre 2019).

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION

ANNEXE A

SALAIRE DE BASE

Admissibilité	Tous les membres du personnel
Objectifs	Rétribuer le degré de responsabilité, l'expertise, les compétences et l'expérience

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION VARIABLE

Prime annuelle (objectifs de 15 % à 55 % du salaire de base)

Prime à long terme (objectifs de 15 % à 75 % du salaire de base)

	À court terme	À long terme	Report
Admissibilité	Programme à court terme – Le personnel des placements et de la recherche, le président et chef de la direction, le chef des finances et certains cadres, s'ils sont en poste depuis au moins six mois. Volet individuel seulement – Les employés permanents à temps plein doivent être en poste depuis au moins six mois.	Le personnel des placements et de la recherche, le président et chef de la direction, et le chef des finances, s'ils sont en poste depuis au moins six mois.	Le personnel des placements et de la recherche, le président et chef de la direction, et le chef des finances s'ils sont en poste depuis au moins quatre ans.
Objectifs	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds et de celui de l'équipe, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la coopération de l'équipe. Récompenser le rendement individuel en fonction de l'atteinte des objectifs du plan d'activités annuel.	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds et de celui de l'équipe, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la coopération de l'équipe.	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la coopération de l'équipe.
Horizon	Année actuelle	4 exercices	4 exercices
Types de programmes	En argent	En argent	En argent
Mesure(s) du rendement)	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement. Rendement actif de la ou des équipes de placement supérieur à l'indice de référence. Rendement individuel par rapport aux objectifs définis et approuvés par le conseil d'administration dans le plan d'activités annuel.	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement. Rendement actif de la ou des équipes de placement supérieur à l'indice de référence.	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement.
Portée :			
Seuil	Recouvrement complet des coûts	Recouvrement complet des coûts	Recouvrement complet des coûts
Cible	42 pb après déduction des coûts	42 pb après déduction des coûts	42 pb après déduction des coûts
Maximum	84 pb après déduction des coûts	84 pb après déduction des coûts	75 pb après déduction des coûts

RÉMUNÉRATION INDIRECTE

	Participation au RRSPNB	Avantages sociaux et avantages après la retraite des employés	Avantages accessoires
Admissibilité	Personnel à temps plein et employés nommés pour une période déterminée sous contrat pour une année ou plus.	Personnel à temps plein et employés nommés pour une période déterminée sous contrat pour une année ou plus.	Personnel à temps plein et employés nommés pour une période déterminée sous contrat pour une année ou plus.
Objectifs	Favoriser le maintien en poste à long terme en récompensant la durée du service et en contribuant au revenu après la retraite.	Fournir aide et sécurité aux employés et à leurs familles afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs responsabilités professionnelles et réaliser la mission organisationnelle.	Proposer un nombre limité d'avantages qui complètent la rémunération totale, y compris le stationnement et une allocation de dépenses de santé.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Les mesures d'investissement responsable des gestionnaires de placements sont une préoccupation importante des investisseurs, des gouvernements, des organismes de réglementation et de divers groupes d'intérêts tiers. Vestcor a présenté ses lignes directrices pour l'investissement responsable récemment mises à jour lors de son premier forum des clients en juin 2019, afin que les clients soient pleinement conscients des efforts qu'elle accomplit pour intégrer des mesures environnementales, sociales et de gouvernance dans ses décisions en matière d'investissement. Nous avons également fourni des mises à jour ultérieures sur nos activités connexes en 2020 à un certain nombre de clients, à leur demande.

Même si nos responsabilités fiduciaires et notre structure organisationnelle relativement modeste limitent notre capacité de proposer des filtres d'exclusion ou des solutions de désinvestissement, nous avons proactivement inclus des considérations d'investissement responsable dans notre processus de gestion active des portefeuilles. Vestcor demeure en outre membre ou partenaire très actif d'un certain nombre d'organisations qui prônent les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance associées à l'investissement. Vestcor par exemple, siège depuis longtemps dans des organisations comme l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (acgcr.ca) et la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (ccgg.ca). Chacune de ces organisations continue à avoir des programmes d'engagement actif prospères axés sur des enjeux relatifs à l'investissement responsable.

Notre engagement actif auprès de ces groupes contribue à l'élaboration et au soutien de lignes directrices pertinentes avantageuses tant pour les investisseurs que pour l'entreprise en général. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter nos Lignes directrices pour l'investissement responsable sous l'onglet Placements de notre site Web, au vestcor.org.

RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE

Partout au Canada, les professionnels de Vestcor sont considérés comme des ressources constructives dans le cadre de leur participation à des conseils d'administration ou à des comités exécutifs du secteur des placements. Voici quelques-uns des organismes auxquels la direction de Vestcor a participé activement à un tel titre au cours de 2020 :

- Buy-Side Investment Management Association (BIMA)
- Association canadienne des investisseurs obligataires
- Coalition canadienne pour une bonne gouvernance
- Canadian Investment Performance Council
- Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA)
- CFA Society Atlantic Canada
- Fredericton Community Foundation Investment Committee
- Institutional Limited Partner Association (ILPA)
- Association canadienne des gestionnaires de caisse de retraite (ACGCR)
- Comité de l'indice S&P/TSX canadien
- Université de Moncton — Comité de placements
- Comité de placements de l'Université du Nouveau-Brunswick
- Comité de placements de l'Université St. Thomas

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DES EMPLOYÉS

La direction et le personnel de Vestcor continuent à s'impliquer activement au sein de nombreuses causes d'importance dans nos communautés. Leurs contributions vont du bénévolat à l'expertise professionnelle, en passant par les dons financiers personnels.

Les membres du personnel de Vestcor ont encore une fois contribué très généreusement à la campagne annuelle Centraide de la société. Le personnel a aussi continué à organiser de nombreuses activités de collecte de fonds fructueuses pour des organisations de bienfaisance locales. Vestcor est fière de continuer à souligner les activités de bénévolat de ses employés.

RENDEMENT DES ENTITÉS DE PLACEMENT DE VESTCOR

Le tableau suivant mentionne le rendement et l'indice de référence de chaque entité de placement de Vestcor au 31 décembre 2020 pour la période indiquée :

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds d'obligations nominales de la SGPNB	9,61	8,24	6,03	5,16	4,41	4,65	5,49
Indice de référence	8,69	7,55	5,51	4,66	3,90	4,30	5,26
Fonds d'obligations de sociétés de la SGPNB	8,52	8,28	5,80	5,08	4,84		4,72
Indice de référence	8,74	8,39	5,90	5,27	4,96		4,66
Fonds à revenu fixe à rendement élevé international de la SGPNB	2,98	8,60					6,17
Indice de référence	4,13	8,09					5,31
Fonds de promotion à revenu fixe du Canada atlantique et du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	5,54	4,95	4,15	3,98	3,61	4,48	6,09
Indice de référence	8,69	7,55	5,51	4,66	3,90	4,30	5,26
Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	1,07	1,59	1,66	1,52	1,43	1,36	2,58
Indice de référence	0,84	1,25	1,29	1,11	0,99	0,95	2,24
Fonds d'investissement des étudiants de la SGPNB	9,15	11,61	6,57	6,58	7,32	5,49	6,97
Indice de référence	8,40	11,06	6,17	6,11	7,06	5,42	6,75
Fonds indiciel d'actions canadiennes de la SGPNB	5,78	14,14	5,92	6,77	9,62	6,30	6,83
Indice de référence	5,60	13,91	5,74	6,57	9,33	5,76	6,44
Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation de la SGPNB	16,54	17,56					5,34
Indice de référence	12,87	14,34					3,77
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité de la SGPNB	(2,02)	10,65	4,27	5,70	7,82		8,74
Indice de référence ²	(1,36)	10,64	4,48	5,29	7,64		7,43
Fonds d'actions canadiennes externes de la SGPNB	6,77	14,48	6,21	6,95	9,06	6,60	9,87
Indice de référence	5,60	13,91	5,74	6,57	9,33	5,76	8,92
Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB	4,71	10,43	3,98	8,01	5,77	9,54	6,18
Indice de référence	5,92	10,77	4,86	7,73	5,61	8,16	5,05
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB	6,15	11,03	5,11	8,03	5,86		8,14
Indice de référence	5,92	10,77	4,86	7,73	5,61		7,90
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB – Classe N	6,08	11,00	5,11	7,99	5,87	8,39	5,36
Indice de référence	5,92	10,77	4,86	7,73	5,61	8,16	5,05
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB	(2,75)	4,10	2,87	5,61	4,06		7,71
Indice de référence ²	(1,64)	4,42	3,87	6,23	3,84		7,73

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	(2,73)	4,05	2,81	5,58	4,00		10,43
Indice de référence ²	(1,64)	4,42	3,87	6,23	3,84		10,51
Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité de la SGPNB - Classe N	0,35	3,19	1,78	5,58	5,33		3,67
Indice de référence	5,90	4,44	3,86	7,32	5,88		4,21
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB (2017)	16,38	20,51	14,84				12,94
Indice de référence	16,32	20,51	14,81				12,91
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB – Classe N	16,16	20,41	14,77	14,50	13,30	16,72	12,65
Indice de référence	15,69	19,82	14,15	13,94	12,85	16,50	12,54
Fonds d'actions américaines à faible capitalisation de la SGPNB	17,77	18,43					11,28
Indice de référence	17,40	18,04					10,52
Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB (2017)	(0,59)	9,16	8,65				6,79
Indice de référence	3,25	11,62	11,06				9,06
Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	(0,41)	9,29	8,75	8,22	8,38		15,44
Indice de référence ²	3,25	11,62	11,06	10,92	10,03		16,72
Fonds de titres indexés à l'inflation de la SGPNB	13,46	10,85	7,16	5,57	5,03	4,67	7,05
Indice de référence	13,02	10,49	6,86	5,29	4,80	4,52	6,86
Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB	1,83	6,46	9,27	10,72	10,64	11,09	11,48
Indice de référence	5,62	5,86	5,86	5,76	5,67	5,60	5,72
Fonds de placement immobilier canadien de la SGPNB	(13,01)	3,53	4,57	5,91	8,19		6,54
Indice de référence	(13,08)	3,31	4,30	5,66	7,95		6,31
Fonds de valeurs immobilières non canadiennes de la SGPNB	(20,23)	(7,76)	(1,21)	3,92	3,06		1,66
Indice de référence	5,62	5,86	5,86	5,76	5,67		5,62
Valeurs immobilières privées de placements Vestcor	(0,04)	5,40	4,49				4,47
Indice de référence	5,62	5,86	5,86				5,77
Valeurs immobilières privées de placement Vestcor 2	4,55	2,15					4,65
Indice de référence	5,62	5,86					5,71
Fonds de placements immobiliers Vestcor, société en commandite	0,59						(0,25)
Indice de référence	5,62						5,66

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB (2017)	(8,76)	5,96	5,24				3,26
Indice de référence	(6,79)	6,71	6,00				3,84
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB – Classe N	(7,16)	6,80	5,80	4,40	4,56	11,95	9,02
Indice de référence	(7,60)	5,63	4,86	3,75	4,07	11,54	8,71
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB (2017)	(0,56)	5,95	4,22				2,64
Indice de référence	5,62	5,86	5,86				5,66
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB - Classe N	(2,00)	4,93	3,43	3,48	4,20		3,16
Indice de référence	5,62	5,86	5,86	5,76	5,67		5,65
Fonds d'investissement en infrastructures de la SGPNB	3,55	9,58	9,81	11,02	10,55		8,95
Indice de référence	5,62	5,86	5,86	5,76	5,67		5,68
Investissement en infrastructures de placements Vestcor	5,77	6,04	10,40				10,86
Indice de référence	5,62	5,86	5,86				5,66
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB (2017)	12,86	8,71	6,01				6,51
Indice de référence	0,84	1,25	1,29				1,18
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB – Classe N	13,55	8,92	5,79	5,88	5,79	5,35	4,71
Indice de référence	0,84	1,25	1,29	1,11	0,99	0,95	1,00
Fonds de la stratégie d'actions quantitative beta (2017)	2,04	4,47	4,60				4,83
Indice de référence	0,84	1,25	1,29				1,18
Fonds de la stratégie d'actions quantitative beta – Classe N	1,33	4,30	4,50	4,58			4,86
Indice de référence	0,84	1,25	1,29	1,11			1,03
Fonds de promotion des titres participatifs du Canada atlantique et du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	23,95	16,57	10,84	14,72	12,92	22,07	10,53
Indice de référence	5,62	5,86	5,86	5,76	5,67	5,72	6,77
Fonds d'actions de sociétés fermées de la SGPNB	23,62	14,62	18,86	18,72	16,16	17,60	12,28
Indice de référence	10,29	15,14	8,91	10,32	9,01	11,43	8,27
Actions fermées de placement Vestcor	19,01	9,64	11,11				2,25
Indice de référence	13,23	15,95	8,80				9,21

¹ Le 1^{er} avril 2008, Vestcor a fixé des indices de référence en dollars canadiens pour les actions internationales. Auparavant, ils étaient donnés dans la devise correspondante. Dans le souci de présenter des données comparables pour les rendements et les indices de référence, la colonne « Depuis la création » donne les rendements au plus tard depuis la première journée d'échange dans l'entité ou, s'il s'agit d'une entité étrangère, depuis le 1^{er} avril 2008.

² Le 14 octobre 2014, les indices à volatilité minimum ont remplacé les indices de capitalisation boursière pour les fonds d'actions publiques à faible volatilité du Canada, des États-Unis et EAEO.

VESTCOR

ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2020

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels ci-dessous font état de la situation financière et des résultats de l'exploitation de Vestcor Inc. (« Vestcor ») au cours de l'année terminée le 31 décembre 2020. Ils ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration.

La direction a dressé les états financiers de Vestcor conformément à la partie III du Manuel de CPA Canada : *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. Les états financiers sont à usage général et comprennent un état de la situation financière, un état des résultats et de l'évolution de l'actif net et un état des flux de trésorerie.

La direction est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, y compris des montants issus des meilleurs jugements et estimations. Vestcor a des systèmes de contrôle interne et des procédures à l'appui qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est exacte, que les actifs sont protégés et que les ressources sont gérées de manière efficace.

La responsabilité ultime des états financiers incombe au conseil d'administration. Le conseil est assisté par son comité de vérification, qui est composé de six membres du conseil. Le comité de vérification examine les états financiers et recommande leur approbation au conseil. Le comité de vérification examine également les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, à la gestion des risques financiers et à la portée, à la planification et aux résultats de vérification des vérificateurs internes et externes.

KPMG LLP, le vérificateur externe des états financiers, relève du comité de vérification. Il a réalisé un examen indépendant des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada, effectuant les tests et suivant les procédures qui lui semblaient nécessaires afin de pouvoir exprimer une opinion au conseil d'administration.

[signé]

John A. Sinclair
Président et chef de la direction

[signé]

Brent Henry, CPA, CA
Chef des finances



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Place Frederick Tour TD
700-77, rue Westmorland
Fredericton NB E3B 6Z3
Canada
Téléphone 506-452-8000
Télécopieur 506-450-0072

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

A l'actionnaire de Vestcor Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vestcor Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2020;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états;

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptable canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



Page 4

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

KPMG A.R.L. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

29 mars 2021

VESTCOR INC.**État de la situation financière**

En date du 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	2 716 \$	1 983 \$
Débiteurs <i>(note 10)</i>	6 566	9 231
Débiteurs – Société Vestcor <i>(note 10)</i>	822	—
Autres débiteurs	32	65
Charges payées d’avance	1 434	628
Total de l’actif à court terme	11 570	11 907
Débiteurs à long terme pour régime complémentaire	362	344
Immobilisations <i>(note 3)</i>	3 713	512
Actifs incorporels <i>(note 4)</i>	4 041	4 172
	19 686	16 935
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer <i>(note 5)</i>	11 541 \$	11 879 \$
Tranche à court terme du prêt à court terme <i>(note 10)</i>	117	—
Tranche à court terme des obligations au titre du régime complémentaire de retraite <i>(note 6)</i>	27	26
Total du passif à court terme	11 685	11 905
Régime complémentaire de retraite <i>(note 6)</i>	362	344
Montant à payer du prêt à terme <i>(note 10)</i>	2 618	—
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels <i>(note 7)</i>	5 019	4 684
Total du passif	19 684	16 933
Actif net non affecté	2	2
	19 686 \$	16 935 \$

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers**Obligations contractuelles et éventualités (note 9)*

Approuvé au nom du conseil d’administration :

[signé]
Michael W. Walton
Président du conseil

[signé]
Donna Bovolaneas
Présidente du comité de vérification

VESTCOR INC.**État des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Exercice clos le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
PRODUITS		
Frais de gestion de placements <i>(note 10)</i>	21 107 \$	20 918 \$
Frais d'administration des régimes de retraite <i>(note 10)</i>	7 760	7 755
Frais d'administration des avantages sociaux	1 434	1 423
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	824	271
Autre	117	21
Total des produits	31 242	30 388
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	18 217	18 568
Systèmes d'information	4 527	4 507
Gestion de placements à l'externe	3 711	3 352
Garde de titres	1 219	1 386
Bureau et entreprise	1 158	1 276
Services professionnels	729	467
Loyer de bureaux	857	561
Amortissement des immobilisations	824	2 712
Total des charges	31 242	30 388
Excédent des produits sur les charges	—	—
Actif net non affecté, à l'ouverture de l'exercice	2	2
Actif net non affecté, à la clôture de l'exercice	2 \$	2 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

VESTCOR INC.**État des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	— \$	— \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	824	271
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels	(824)	(271)
Pertes sur cession d'immobilisations	51	—
Réduction de valeur des apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels	(51)	—
Régime complémentaire de retraite	46	39
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des débiteurs	2 647	(501)
Augmentation des créditeurs de la Société Vestcor	(822)	—
Diminution des autres débiteurs	33	7
Augmentation des charges payées d'avance	(806)	(255)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(338)	2 645
Flux net de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	760	1 935
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(3 945)	(2 413)
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels	1 210	2 413
Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 735)	—
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Paiement au titre du régime complémentaire de retraite	(27)	(26)
Produits du prêt de la Société Vestcor	2 735	—
Flux net de trésorerie provenant de l'activité de financement	2 708	(26)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE		
Trésorerie au début de l'exercice	1 983	74
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 716 \$	1 983 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

1. Nature des activités

Vestcor Inc. (« Vestcor ») a été créée le 1^{er} janvier 2018 au moment de la fusion de la Société de gestion des placements Vestcor (« SGPV ») et la Société de services de retraite Vestcor (« SSRV »), les deux sont les entités en propriété exclusive de la Société Vestcor. La Société Vestcor est une organisation à but non lucratif sans capital-actions dont les membres sont le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB). Les entités d'exploitation de Vestcor ont été transférées à la Société Vestcor de la Province du Nouveau-Brunswick le 1^{er} octobre 2016.

Le mandat de Vestcor est de fournir des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion de placements et de conseils pour les caisses de retraite et fonds en fiducie, fonds de dotation et autres fonds semblables du secteur public.

Vestcor recouvre la totalité de ses charges de fonctionnement et de ses dépenses en immobilisations selon la méthode du recouvrement des coûts. Vestcor est exonérée d'impôts sur le bénéfice en vertu du paragraphe 149(1)l) de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Ces états financiers présentent les résultats d'exploitation de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les données comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ils ont été établis conformément à la Partie III du Manuel des comptables professionnels agréés (CPA) : *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. Les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de l'établissement de ces états financiers sont les suivantes :

b) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est probable. Vestcor comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants à ceux qui sont utilisés pour l'amortissement des immobilisations en question.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la prestation de services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	- 3 et 5 ans
Mobilier et matériel	- 12,5 ans
Améliorations locatives	- sur la durée résiduelle du bail

2. Principales méthodes comptables (suite)*d) Actifs incorporels*

Les immobilisations incorporelles sont liées aux frais de conseil engagés pour la mise en œuvre d'un système d'administration des pensions et des avantages sociaux de tiers. Les coûts de développement du système sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque les critères de capitalisation ont été remplis. Cela comprend : la capacité de démontrer la faisabilité technique ; l'intention de la société d'achever la mise en œuvre ; la disponibilité de ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement ; l'utilisation du système une fois celui-ci implémenté ; et la capacité de démontrer que l'actif générera des avantages économiques futurs. Les coûts de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée à 10 ans. L'amortissement des actifs incorporels a commencé dès la mise en place du système le 1^{er} janvier 2020.

e) Avantages sociaux futurs des employés

Les employés à temps plein sont membres du RRSPNB, un régime contributif à prestations cibles. Avant le 1^{er} janvier 2014, les employés à temps plein étaient membres d'un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. En outre, certains employés sont également membres d'une convention de retraite dont le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le promoteur. Les actifs et les passifs de ces régimes ne sont pas séparés. Puisqu'il est impossible d'obtenir tous les renseignements nécessaires à une répartition très précise de sa part d'obligations, Vestcor a recours à la méthode de comptabilisation des régimes à cotisations déterminées pour rendre compte de sa part de ces régimes. Par conséquent, les cotisations de l'employeur sont passées en charge à mesure qu'elles sont engagées.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont évalués par la suite au coût ou au coût amorti, sauf si la direction décide de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur. Vestcor n'a pas choisi de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur.

En la présence d'indicateurs de perte de valeur, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la fin de l'exercice financier. Vestcor détermine alors s'il existe une détérioration importante du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs par rapport aux actifs financiers. Si c'est le cas, la valeur comptable de l'actif financier est réduite à la plus élevée de ces valeurs : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant pouvant être obtenu de la réalisation de l'actif financier ou le montant pouvant être obtenu de la réalisation d'une sûreté accessoire. En cas d'événement ou de circonstances entraînant un changement de situation, une perte de valeur sera reprise à concurrence de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

VESTCOR INC.**Notes afférentes aux états financiers**

Exercice clos le 31 décembre 2020

*(en milliers de dollars canadiens)***2. Principales méthodes comptables (suite)***g) Utilisation d'estimations*

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. Ces estimations et hypothèses portent principalement sur la valeur recouvrable nette des débiteurs, la durée de vie estimative et le choix des taux d'amortissement des immobilisations (*note 3*) et des apports reportés (*note 6*) et la provision actuarielle estimée pour le régime complémentaire de retraite (*note 6*).

3. Immobilisations

	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total 2020
Coût				
Solde à l'ouverture	2 213 \$	538 \$	541 \$	3 292 \$
Achats	1 039	411	2 206	3 656
Ventes	(1 425)	(354)	(373)	(2 152)
Solde à la clôture	1 827	595	2 374	4 796
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	1 914	417	449	2 780
Charge d'amortissement	367	15	22	404
Ventes	(1 425)	(354)	(322)	(2 101)
Solde à la clôture	856	78	149	1 083
Valeur comptable nette	971 \$	517	2 225 \$	3 713 \$

	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total 2019
Coût				
Solde à l'ouverture	2 035 \$	530 \$	501 \$	3 066 \$
Achats	206	8	40	254
Ventes	(28)	—	—	(28)
Solde à la clôture	2 213	538	541	3 292
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	1 711	403	423	2 537
Charge d'amortissement	231	14	26	271
Ventes	(28)	—	—	(28)
Solde à la clôture	1 914	417	449	2 780
Valeur comptable nette	299 \$	121 \$	92 \$	512 \$

4. Actifs incorporels

	Total 2020		Total 2019	
Coût				
Solde à l'ouverture	4 172	\$	2 015	\$
Achats	289		2 157	
Solde à la clôture	4 461		4 172	
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	—		—	
Charge d'amortissement	420		—	
Ventes	420		—	
Valeur comptable nette	4 041	\$	4 172	\$

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice dans le cadre de la mise en place d'un nouveau système d'administration des pensions et des avantages se sont élevés à 289 \$ (2 157 \$ – 2019). L'amortissement a commencé en janvier 2020.

5. Remises gouvernementales

Les créditeurs et charges à payer constatés dans l'état consolidé de la situation financière correspondent à des remises gouvernementales totalisant 57 \$ au 31 décembre 2020 (287 \$ – 2019) et incluant des montants dus au titre de la TPS et de la TVH.

6. Régime complémentaire de retraite

Vestcor a un passif estimatif de 389 \$ (370 \$ – 2019) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés qui ont été accordées en 2003 et en 2004. Le passif au titre des prestations constituées a été déterminé par une évaluation actuarielle entreprise en date du 31 décembre 2020. Il équivaut à la valeur actuelle des versements futurs prévus. Le coût final pour Vestcor variera en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation et de certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements sont recouverts par des honoraires imputés aux clients.

7. Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels

Le solde des apports reportés non amortis comprend ce qui suit :

	2020		2019	
Solde au début de l'exercice	4 684	\$	2 544	\$
Apports nets additionnels reçus	1 210		2 411	
Moins les montants amortis au revenu	(824)		(271)	
Moins la réduction de valeur liée à la cession d'immobilisations	(51)		—	
Solde à la fin de l'exercice	5 019	\$	4 684	\$

8. Avantages sociaux futurs des employés

Vestcor est un employeur qui participe au RRSPNB. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, Vestcor a passé en charges des cotisations de 1 190 \$ (1 165 \$ – 2019) en vertu du régime de retraite. Vestcor est aussi un employeur qui participe à une convention de retraite (« CR »). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, Vestcor a passé en charges des cotisations de 154 \$ (151 \$ – 2019) en vertu de la CR.

VESTCOR INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

9. Obligations contractuelles et éventualités

Vestcor loue certains de ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation en vigueur jusqu'au 31 janvier 2022. Les paiements de location minimums s'établissent à 256 \$ par année. À la signature du bail, Vestcor a bénéficié d'un incitatif à la location de 25 \$, qui sera amorti à titre de frais de location de bureaux dans l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Une charge de premier rang sur une partie des améliorations locatives, du mobilier et de l'équipement de Vestcor a été donnée en garantie au locateur en échange de l'incitatif à la location. Vestcor a fourni l'avis de résiliation anticipée du bail le 31 janvier 2021.

Vestcor occupe aussi certains locaux pour bureaux loués par la Province du Nouveau-Brunswick en vertu d'un bail d'exploitation de dix ans qui a pris fin le 31 octobre 2020. Vestcor a payé un loyer de 30 \$ par mois à la Province du Nouveau-Brunswick.

Le 1^{er} novembre 2020, Vestcor a conclu un contrat de bail temporaire pour certains de ses locaux, qui a pris fin le 31 janvier 2021. Vestcor effectue un paiement de location brut mensuel au montant de 25 \$.

Vestcor loue certains de ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation pour une période initiale de vingt ans, débutant le 1^{er} septembre 2020. Les futurs paiements minimaux exigibles seront de 805 \$, annuellement, pour les dix premières années; par la suite, ce montant sera rajusté annuellement en fonction de l'indice global des prix à la consommation du Canada.

10. Opérations et soldes entre apparentés

Vestcor leur offre à tous deux des services de gestion des placements et d'administration des pensions. Quels que soient les clients, ces services sont facturés selon la méthode de recouvrement des coûts. Les coûts directement attribuables à un client lui sont directement facturés. Tous les autres sont répartis entre les clients selon leur quote-part d'actifs gérés pour ce qui est des services de gestion des placements et selon le travail accompli pour ce qui est des services d'administration des régimes de retraite. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, Vestcor a facturé 12 341 \$ et 8 564 \$ au RRSPNB et au RPENB respectivement (12 110 \$ et 8 351 \$ – 2019 respectivement) pour ces services. Ces montants sont inclus dans les frais de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite constatés dans l'état des résultats. Au 31 décembre 2020, le RRSPNB et le RPENB devaient respectivement 2 655 \$ et 1 949 \$ (3 887 \$ et 2 680 \$ – 2019) à Vestcor pour ces services. Ces montants sont comptabilisés dans les débiteurs.

En vertu d'un accord conclu avec son actionnaire, la Société Vestcor, Vestcor peut prélever des avances, sur un prêt à terme non garanti, jusqu'à un montant maximum de 3 000 \$ aux fins de certaines dépenses en capital, y compris des améliorations locatives, du mobilier et du matériel. Au cours de l'exercice, une somme de 2 735 \$ a été avancée à Vestcor. Le prêt est remboursable par des versements mensuels égaux, constitués du principal et de l'intérêt à un taux de 1,597 % par an; la date d'échéance est le 31 décembre 2040. Les remboursements de prêt attendus au cours des cinq prochaines années sont environ de 170 \$ par an.

Vestcor est économiquement dépendante du revenu provenant de ses clients conformément au modèle opérationnel de recouvrement des coûts qui régit son fonctionnement.

11. Indemnisations

Vestcor fournit des indemnisations aux membres de sa direction et à ses administrateurs suivant certains règlements de la société. Vestcor peut être tenue de dédommager ces personnes dans l'éventualité d'une réclamation portée contre elles. Le caractère incertain de ces indemnisations empêche Vestcor d'évaluer raisonnablement le montant maximum des paiements potentiels qu'elle serait tenue de faire. À ce jour, Vestcor n'a reçu aucune réclamation et n'a effectué aucun paiement d'indemnisation.

12. Risques financiers

Vestcor est exposée aux risques de crédit et de liquidité. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'exposition de Vestcor au risque de crédit se limite à la valeur comptable de ses débiteurs et autres débiteurs, dont les montants ont tous été recouverts subséquemment à la date des états financiers.

Le risque de liquidité découle de la possibilité que Vestcor ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à leur échéance. Vestcor applique la méthode de récupération des coûts et dépend du revenu reçu de ses clients. La direction contrôle en continu l'effet qu'a la pandémie de COVID-19 sur les portefeuilles des clients. La direction est d'avis que Vestcor n'est pas exposée à d'autres risques financiers.